Un mode d'épargne supérieur. Nos certificats de dépôt garanti. 10 1/4% Intérêt annuel. Période de 3 ans.
TRUST GENERAL DU CANADA

Le QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
6e année No 177 Jeudi 3 mai 1979 28 pages 25 cents

Doctorat honorifique décerné à Mgr Félix-Antoine Savard

par Gilles Lalancette

CHICOUTIMI — L'Université du Québec à Chicoutimi a décerné hier soir, son deuxième doctorat Honoris causa à Mgr Félix-Antoine Savard, un citoyen de Charlevoix, qui a vécu de belles années dans la région, et même des années décisives puisqu'il complétait ses études en théologie au Grand Séminaire de Chicoutimi en 1927.

La cérémonie s'est déroulée à l'Auditorium Dufour de Chicoutimi en présence de plusieurs centaines d'invités qui ont longuement applaudi Mgr Savard quand celui-ci a pris la parole pour les remercier chaleureusement.

Auparavant, le recteur de l'Université du Québec à Chicoutimi, M. Gérard Arguin, et le président de l'Université du Québec, M. Gilles Boulet ont rendu un hommage à l'auteur de Menaud, maître-draveur.

L'UQAC décernait son premier doctorat honorifique en octobre 1977 à celui que Mgr Savard a appelé dans son allocution, le héros des défricheurs du Saguenay, Mgr Victor Tremblay. Ce dernier était présent à la cérémonie.

Mgr Félix-Antoine Savard qui a maintenant 82 ans, a déjà reçu cinq doctorats honorifiques. Outre celui que vient de lui décerner l'UQAC, il en a obtenu de l'Université de Montréal en 1958, de l'Université de Sherbrooke en 1966, de l'Université Laval en 1970 et de l'Université d'Ottawa en 1972.

Le libellé du doctorat est gravé sur du papier de la papeterie artisanale de Saint-Gilles qu'il a fondée en 1966, une année avant d'entrer comme professeur à l'Université Laval.

Quelques notes

Mgr Savard est une personnalité connue au Saguenay-Lac-Saint-Jean, puisqu'il a étudié à Chicoutimi chez les Frères Maristes et au Petit Séminaire. Il devait aussi faire ses études de théologie au Grand Séminaire de Chicoutimi et enseigner les lettres au Petit Séminaire.

Son premier roman, Menaud, maître-draveur, publié en 1937, lui ouvre les frontières du Québec. Un an après la publication de ce roman, l'Académie française confère à Félix-Antoine Savard le titre de lauréat. Puis, en 1939, c'est au tour du Québec de reconnaître ses mérites en lui décernant le prix David.

En 1944, Mgr Savard collabore à la fondation des Archives de folklore de l'Université Laval où il est également titulaire de la chaire de poésie à la Faculté des lettres.

Dès lors, il multiplie ses activités. Couronné par l'Académie française, son oeuvre lui vaut également la médaille Lorne Pierce de la Société royale du Canada (1945) et le prix Duvernay de la Société Saint-Jean-Baptiste (1948). Devenu doyen de la Faculté des lettres de l'Université Laval en 1950, il effectue une tournée de conférences en France, en Italie et en Espagne.

Récipiendaire de la médaille Richelieu de l'Académie française en 1953, Félix-Antoine Savard devait être accueilli, moins de deux ans plus tard, au sein de l'Académie canadienne-française.

DOCTOART HONORIFIQUE — L'Université du Québec à Chicoutimi a décerné, hier soir, son deuxième doctorat honorifique. C'est Mgr Félix-Antoine Savard qui a reçu cet honneur. Il reçoit le document de M. Gérard Arguin, recteur de l'UQAC et M. Gilles Boulet, président de l'Université du Québec.

(Photo Réal Tremblay)

Comptable accusé d'une fraude de $25,000

par Mario Roy

CHICOUTIMI — Un comptable de 61 ans, qui s'est fait cueillir à Montréal après une fuite qui aura duré près d'un an, est accusé d'une fraude au montant de $25,000, commise aux dépens de la bijouterie L'Emeraude et de sa propriétaire, Mme Jeannine Marquis-Gagnon.

Au civil toutefois, puisque l'homme fait aussi l'objet d'une poursuite devant la Cour supérieure, le dommage est évalué par la plaignante à quelque $75,000.

Jean Bélanger, dit Blondeau, un comptable qui a vécu pendant une longue période de temps à Chicoutimi, a été à l'emploi des établissements L'Emeraude de Québec, Septlles et Chicoutimi pendant une période de six ans, jusqu'au 13 avril 1978.

A cette date se sont inscrits ces événements dont on ne connaît jusqu'à maintenant que la version de la poursuite, versée devant les instances civiles.

Bélanger aurait avoué son geste, se serait engagé à rembourser les biens détournés; il aurait même signé à cet effet un document, devant avocat et témoins.

Il verse $2,000, promet des acomptes beaucoup plus substantiels, et, au début de juin, disparaît purement et simplement de la circulation.

Devant cette vaine tentative de régler hors cour une situation... délicate, la Sûreté municipale de Chicoutimi est avertie et, le 13 juin, émet un mandat d'arrestation.

Mandat qui ne sera signifié que le 26 avril 1979, quand la Sûreté du Québec, poste de Sainte-Agathe, retrouve Bélanger qui s'est engagé comme plongeur dans un restaurant de Val-Morin, dans le nord de Montréal.

Hier, il comparaissait devant le juge Lucien Tremblay, de la Cour des sessions de la paix, qui avait à statuer sur sa remise ou non en liberté provisoire, dans l'attente de son procès.

La Couronne, représentée par Me Laurent Bouchard, s'y objecte. Le procureur du prévenu, Me Claude Beaulieu, réserve sa version pour ce matin, et préfère étudier un dossier impressionnant, tant au criminel qu'au civil.

en bref

Les maires francophones

La nouvelle Association internationale des maires francophones (AIMF) donnera naissance à une pluie de projets et permettra entre autres de resserrer les liens de la francophonie dans le monde.

En page A 10

Elections britanniques

Les Anglais d'Angleterre vont aux urnes aujourd'hui et la lutte est serrée entre Margaret Thatcher et James Gallahan, le premier ministre sortant.

En page B 8

sommaire

— Annonces classées	B 12
— Bandes dessinées	B 6
— Bourse	B 11
— Bridge	B 6
— Cinéma	A 12
— Décès	B 13
— Finances	B 10
— Horoscope	B 6
— Mots croisés	B 6
— Mot mystère	B 6
— Patron	B 12
— Sports	B 1
— Télévision	A 12

L'Université Laval a manqué à son rôle

— Dr Augustin Roy

CHICOUTIMI (CF) — Le président de la Corporation des médecins du Québec, le docteur Augustin Roy, considère que la faculté de médecine de l'Université Laval n'a pas tenu compte de son rôle social en retirant ses internes de l'hôpital de Chicoutimi. Hier au Cercle de presse du Saguenay, il a invité les dirigeants de l'établissement hospitalier à revenir à la charge en vue d'obtenir une révision de cette décision de la faculté.

M. Roy estime que si le programme d'internat qu'assumait l'hôpital de Chicoutimi laissait voir des problèmes aux plans financier et pédagogique, ceux-ci pouvaient sans nul doute trouver leurs solutions.

Il croit que la présence d'internes dans un centre hospitalier constitue un apport positif pour la médecine du milieu, notamment en favorisant l'établissement d'un plus grand nombre de médecins dans les régions plus éloignées comme le Saguenay-Lac-Saint-Jean.

C'est dans cette optique que le docteur Roy a suggéré que l'hôpital de Chicoutimi prépare un "bon dossier" sur la question pour tenter de ramener l'Université Laval à sa cause.

Les spécialistes

Pour résoudre le problème de pénurie de médecins spécialistes, particulièrement aigu dans des régions comme la nôtre, il suggère qu'on institue l'obligation, pour les jeunes médecins, de servir pendant un certain temps dans les régions éloignées.

Il croit que ce genre de mesure aurait pour principal avantage de placer les médecins en contact direct avec les problèmes des populations des régions éloignées.

Le problème des effectifs médicaux dans les régions en est un de distribution provinciale et non de nombre, a-t-il dit.

Le président de la Corporation des médecins a aussi rappelé la proposition déjà formulée par l'organisme, selon laquelle on demanderait un montant minimum aux patients pour chaque visite médicale. On voudrait ainsi arriver à diminuer les abus.

Pour encourager la prévention médicale ou l'excellence du travail, M. Roy suggère qu'on permette à certains médecins de demander des honoraires supplémentaires aux clients qui, de leur côté, voudraient bénéficier des services de médecins qui auraient développé des compétences ou habiletés particulières.

AU CERCLE DE PRESSE — Le président de la Corporation des médecins du Québec, le docteur Augustin Roy, était hier l'invité du Cercle de presse du Saguenay.

(Photo Paulo Rousseau)

météo

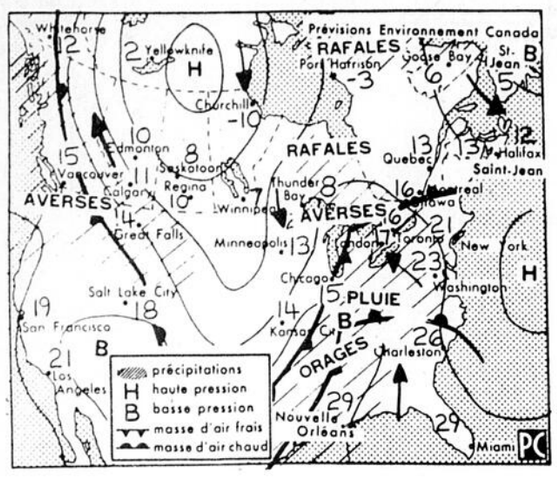

prévisions

MONTREAL (PC) — Voici les prévisions de la météo émises par Environnement Canada pour aujourd'hui avec un aperçu pour vendredi.

Laurentides et Montréal: ennuagement. Maximum, près de 15. Vendredi: pluvieux.

Québec: ensoleillé avec passages nuageux en après-midi. Maximum, près de 15. Vendredi: nuageux suivi de pluie.

LAC-ST-JEAN, SAGUENAY, Mauricie, parc des Laurentides: ensoleillé avec passages nuageux. Maximum, de 11 à 13. Vendredi: nuageux suivi d'averses.

Rivière-du-Loup et La Malbaie: plutôt nuageux. Maximum, près de 8. Vendredi: nuageux.

Rimouski, Matapédia, Ste-Anne-des-Monts, parc de la Gaspésie, Gaspé, Baie-Comeau, Sept-Iles, Basse-Côte-Nord et Anticosti: nuageux et brumeux et quelques gouttes de pluie ou bruine. Maximum, de 8 à 10. Vendredi: nuageux.

dans le monde

TORONTO (PC) — **Températures enregistrées dans quelques villes d'Amérique du Nord et quelques endroits de villégiature.**

	Min.	Max.
Vancouver	9	15
Victoria	11	16
Edmonton	-4	4
Calgary	0	6
Yellowknife	-13	0
Regina	-7	7
Winnipeg	-2	0
Toronto	2	10
Kingston	0	9
Ottawa	1	14
Montréal	3	14
Québec	3	9
Fredericton	5	11
Saint-Jean, N.-B.	8	11
Moncton	7	11
Halifax	5	12
Charlottetown	8	10
Saint-Jean, T.-N.	3	5
New York	7	13
Washington	8	23
Tampa	19	29
Miami	23	29
Orlando	18	28
Los Angeles	18	19
San Francisco	10	19
Acapulco	21	32
Barbade	26	29
Bermudes	19	24
La Havane	22	29
Kingston, Jamaïque	27	30
Montego Bay	23	27
Mexico	8	29
Monterrey	22	28
Nassau	19	28
San Juan	24	31
St. Kitts	24	30
Trinidad	23	33
Vera Cruz	26	31

Le QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
316, AVE LABRECQUE, CHICOUTIMI

Fondé le 1er octobre 1973, édité et imprimé par
LE PROGRES DU SAGUENAY LIMITEE

316, avenue Labrecque,
Chicoutimi, Qué.
Tél.: 545-4480

Président du conseil d'administration et éditeur
Jean-Guy FAUCHER

Président-directeur général
Gaston VACHON

Directeur de la rédaction
Denis TREMBLAY

Rédacteur en chef-éditorialiste
Bertrand TREMBLAY

Directeur de l'information
Bertrand GENEST

Chef des nouvelles
Marcel RIVARD

Alma et les environs
662-7829
St-Félicien et les environs
679-3832
Sans frais interurbains
Abonnement et service à domicile
545-4664
Petites annonces classées
545-4895

Chef de pupitre
Charles-J. GAUVIN

Directeur des ventes
Paul BERGERON

Directeur de la publicité
Jean TREMBLAY

Directeur de la mise en marche à la circulation
Jean BELAND

Directeur du tirage
Jean-Louis LAVOIE

LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN est membre de La Presse Canadienne qui transmet également une sélection des meilleures informations des agences France-Presse, Associated Press et Reuter et de CONPA (Canadian Daily Newspaper Association). Seule La Presse Canadienne est autorisée à reproduire les textes de Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

ABC AUDITED PAID CIRCULATION

Dépôt légal
Bibliothèque Nationale du Québec.
Courrier de la deuxième classe (no 3213).

Confiant, Marceau lance sa campagne

par Laval Gagnon

JONQUIERE — Tout ne va peut-être pas bien au Canada, mais c'est néanmoins le pays des quinze puissances industrialisées où ça va le moins mal.

Quant au comté de Jonquière, ça va, plutôt bien même, malgré le chômage relativement élevé, problème "le plus grave" qui, d'ailleurs frappe tout le pays et s'explique par l'afflux exceptionnel de personnes sur le marché du travail.

C'est essentiellement le message qu'a servi hier soir le député Gilles Marceau aux quelque 250 personnes qui s'étaient déplacées à la salle des Chevaliers de Colomb de Jonquière pour assister au lancement de sa campagne.

Dans un discours relativement calme, parsemé de rares envolées, sur le ton de la conversation quelquefois, le député Marceau, manifestement confiant, a appuyé la première partie de son argumentation sur une étude réalisée récemment par un groupe européen qui montre que de 1968 à 1978, le Canada se classe au premier rang pour la performance économique.

Son comté

M. Marceau devait cependant réserver ses meilleurs chiffres pour l'intervention fédérale dans Jonquière qui, dans la dernière année, a injecté $72 millions au plan des subventions ou allocations directes (en excluant les programmes à frais partagés avec le gouvernement québécois).

Ne pouvant que promettre qu'il allait poursuivre son travail, M. Marceau s'est lancé dans l'énumération quasi-complète des argents versés dans son comté, énumération qui a constitué l'essentiel de la deuxième partie de son discours.

Par exemple: intervention du ministère de l'Expansion économique régionale depuis 10 ans: $14.2 millions: Centre des données fiscales: $16 millions; prestations hebdomadaires d'assurance-chômage; $1.3 million (une moyenne, dit-il, de $1 million); divers programmes de formation de la main-d'oeuvre; ($ 3.3 millions en un an).

A chaque fois qu'il abordait les programmes à frais partagés qui sont administrés par l'Etat québécois, M. Marceau ne manquait pas d'ironiser sur le fait qu'à Québec, on "manquait de papier" en oubliant d'indiquer la plupart du temps la participation fédérale rarement au-dessous de 50 pour cent du programme.

M. Marceau a finalement demandé aux électeurs de le reporter à son poste pour qu'il puisse poursuivre ce qu'il a commencé il y a déjà plus de dix ans.

MARCEAU EN CAMPAGNE — Devant une salle de plus de 250 personnes, au milieu de drapeaux du Canada et d'affiches partisanes écarlates, le député de Jonquière, Gilles Marceau, a lancé sa campagne électorale, hier soir.

Trois pêcheurs secourus par hélicoptère

DOLBEAU (MR) — La Sûreté du Québec, poste de Dolbeau, a dû secourir par hélicoptère trois pêcheurs qui se sont retrouvés prisonniers de la forêt après qu'un pont ait été emporté par la crue des eaux.

Le pont en question enjambe la rivière Manouan, dans le secteur des Passes-Dangereuses, à environ 150 milles au nord-est de Dolbeau. Et les trois pêcheurs, qui sont revenus hier sains et saufs à la civilisation, sont: MM. Sylvain Duchesne, 29 ans, de la rue Scott à Alma; Richard Jean, 28 ans, de la rue Harvey à Alma; et Germain Bouchard, 23 ans, de Saint-Gédéon.

Les trois hommes étaient partis en excursion de pêche dimanche, et devaient être de retour mardi. Ils avaient emprunté une route forestière de la compagnie Price, pour constater à leur retour que le pont n'existait plus! Tout de même chanceux, ils rejoignaient un camp de la compagnie forestière où des employés pouvaient demander de l'aide par radio.

Hier donc, les secours s'organisaient, et un hélicoptère du service aérien du gouvernement du Québec allait les cueillir.

Vol à main armée

Acquitté pour cause d'ivresse...

CHICOUTIMI (MR) — En rendant hier une décision particulièrement étudiée et étoffée, le juge Lucien Tremblay, de la Cour des sessions de la paix, a acquitté un quadragénaire d'une accusation de hold-up, parce que l'homme était ivre-mort au moment de la commission de son crime!...

Il s'agissait d'une affaire d'importance: celle du hold-up commis le 4 novembre 1977, vers les 15h00, à la Caisse populaire Saint-François-Xavier, rue Racine, à Chicoutimi. $1,400 avaient été dérobés.

Le principe invoqué par Me Claude Beaulieu pour assurer la défense de son client, Jean-Eudes Tremblay, 40 ans, de Chicoutimi, est simple: l'homme était ivre au point qu'il n'a pu former l'intention spécifique de commettre un vol qualifié.

Dans une décision de 15 pages, le juge Tremblay donne raison à Me Beaulieu...

Le vol

Pourtant, les faits ne sont pas contestés. Ce jour-là, Tremblay est accoudé à un bar avec un compagnon. Il le quitte sans donner de raison et se dirige vers la Caisse populaire où il présente à la caissière, Claudine Simard, un chèque où il est écrit: "Donne-moi ta caisse — Je suis armé — C'est sérieux — Pas un mot". Il semble tenir une arme dans la poche de son vêtement.

La caissière s'exécute; Tremblay prend la fuite, et le lendemain, est saisi de remords. Il communique avec les policiers qui l'arrêtent et saisissent l'entier de ce qui a été volé.

Ce qui est ahurissant, c'est ce que l'homme a ingurgité le jour du vol; le compte donne: une dizaine de grosses bouteilles de bière, une "p'tite caisse de 12!...", 10 ou 15 pilules de type Mellaril, et autant de pilules de type Valium. La caissière Claudine Simard témoigne à l'effet "qu'il a l'air drôle", ce que l'on est porté à croire!...

Plus scientifique, le psychiatre Claude Voisine ajoute que "l'accusé doit être perçu comme un alcoolique très avancé et un polytoxicomane". Et il ajoute:

"La quantité qui a été rapportée ce matin, je suis convaincu que tout le monde qui est ici dans la salle (...) nous ne serions pas capables de parler ou de dire quoi que ce soit!..."

Et il conclut, ce qui nous amène à l'intention spécifique: "Il peut arriver qu'un individu puisse commettre des choses comme ça, puis le réaliser au moment de la commission de l'acte."

Le jugement

A la lumière de ceci, le juge Tremblay acquitte le prévenu quant à l'accusation telle que portée. Pour des motifs qui ont trait au même problème, le magistrat l'acquitte aussi sur une seconde accusation de recel de l'argent volé.

"Par ailleurs l'accusé, de son propre aveu, n'était pas totalement inconscient", poursuit le juge. Et selon lui, il s'est rendu compte qu'il menaçait la caissière, ce qui, aux yeux de la loi, constitue une voie de fait simple.

Aussi est-il trouvé coupable de cette moindre accusation, et condamné ladessus à une amende de $200 et à une ordonnance de probation d'une durée de deux ans.

Le juge Tremblay vient d'apprendre que l'homme s'est trouvé du travail, depuis une semaine. Il lui demande si, par conséquent, il a renoncé à l'alcool. "Non, je bois régulièrement mais je travaille pareil!...", obtient-il pour toute réponse.

Libération provisoire

La requête de Dunn en délibéré

CHICOUTIMI (MR) — Le juge Turgeon de la Cour d'appel de Québec a pris en délibéré la requête présentée hier par Me Louis-Charles Fournier pour la libération provisoire de Michel Dunn.

Par la voix de son procureur, Michel Dunn demandait à être remis en liberté en attendant que sa cause soit entendue en appel. On sait que la Cour d'appel a accepté la requête pour permission d'en appeler, logée par la défense, qui veut voir casser le verdict de meurtre au deuxième degré rendu au terme d'un procès aux Assises criminelles de Roberval.

Hier l'audition de cette requête aura duré à peine plus d'une heure devant le juge Turgeon. Les deux procureurs en présence Me Fournier ainsi que Me René Domingue pour la Couronne ont exposé leurs vues et le juge a tout simplement annoncé qu'il rendrait sa décision d'ici quelques jours.

L'avocat jonquiérois reconnu coupable du meurtre de son associé, Me Serge McNicoll, est emprisonné depuis le 30 mars dernier.

DEUX BLESSES — Une collision frontale survenue vers 15h00 hier sur la route 170, à la hauteur de la Fourrière municipale, a fait deux blessés. Il s'agit des conducteurs des deux véhicules impliqués: MM. Armand Dallaire, du rang Saint-Isidore, à Laterrière et Maurice Gauthier, du rang Saint-Louis, à La Baie. Ils ont été conduits à l'hôpital de Chicoutimi par les ambulanciers de la maison Aubin & Fils. Les agents Bernard et Jos Gagné, de la Sûreté municipale de Chicoutimi, ont fait les constatations d'usage.

Sexagénaire découvert sans vie

DOLBEAU (MR) — Le corps sans vie d'un sexagénaire a été découvert, dans la nuit de mardi à hier, dans le garage attenant à sa résidence de Dolbeau.

C'est son fils qui faisait la macabre découverte: l'homme s'était apparemment pendu au plafond du garage. Immédiatement, les agents de la Sûreté municipale de Dolbeau étaient appelés et procédaient aux tristes constatations d'usage.

Hier, le coroner Mandosa Côté, de Roberval, était avisé du drame, et le corps du malheureux était conduit à la morgue provinciale de Québec pour autopsie.

Le QUOTIDIEN TARIF D'ABONNEMENT

LIVRAISON PAR PORTEUR
$1.40 par semaine

Dans les dépôts
$0.25 la copie

PAR LA POSTE
Saguenay-Lac-St-Jean

3 mois	$22.00
6 mois	$42.50
1 an	$80.00
Autres régions au Canada	
6 mois	$60.00
1 an	$115.00
Pays étrangers	
6 mois	$80.00
1 an	$150.00

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes et port payé en numéraire. No d'enregistrement 3213.

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec.

Dénouement de la flambée de violence à Chibougamau

CHIBOUGAMAU (MR) — La flambée de violence qui, en octobre dernier, avait sévi à Chibougamau après le passage de la Commission d'enquête sur le crime organisé, a connu son dénouement: deux membres du club de motards les Sex Fox ont été condamnés par le juge Bertrand Gagnon, de la Cour des sessions de la paix.

Claude "Clavicule" Ladouceur a écopé de deux mois d'emprisonnement et d'une sévère ordonnance de probation lui interdisant notamment de fréquenter le club de motards. Il faisait face à onze chefs d'accusation d'intimidation, de voies de fait, de résistance à son arrestation.

Pour sa part, Jacques "Coco" Lortie a écopé de $350 d'amende, après avoir été trouvé coupable sous deux chefs d'accusation similaires. Tous deux étaient représentés par Me Claude Savard.

Me Paul Roy, procureur de la Couronne, laissait savoir qu'un troisième membre des Sex Fox, Richard "Ti-Oiseau" Naud, serait traduit devant les tribunaux le 24 mai prochain.

Ils avaient été arrêtés le 30 octobre, soit une semaine après les audiences de la CECO, qui était précisément venue siéger à Chibougamau pour étudier le cas des Sex Fox!... Une violente bagarre avait éclaté dans un hôtel de l'endroit, l'hôtelier avait été gravement menacé, trois policiers avaient été blessés.

A Roberval

Pendant ce temps, au Palais de justice de Roberval, un sexagénaire de Dolbeau, trouvé coupable de recel de bijoux, est condamné à $300 d'amende. Du même souffle, le juge Edmond Savard, de la Cour des sessions de la paix, condamne un jeune homme de Saint-Félicien à 45 jours de prison pour avoir retenu illégalement une jeune fille de 18 ans dans le but d'avoir des relations sexuelles illicites avec elle.

LES PAYS SOUS-DEVELOPPÉS: "Aidez-les"
OXFAM

LA GROSSE MACHINE
543-9933
JEUDI SOIR
SOIREE
2 pour 1
1 billet payé et 1 billet gratuit pour la semaine suivante
19h00 à 23h00
$2.00
PATINS .50
• Prix spécial pour groupes, écoles, magasins ou industries, clubs sociaux.
SACHEZ CHAUSSER VOS PIEDS DU BON COTE
AU 1415, CHAMPS-ELYSEES CHICOUTIMI

Vent arrière ou vent devant

Les rhinos: corne d'abondance des solutions à vue de nez

Les problèmes du Saguenay-Lac-Saint-Jean sont énormes. A l'énormité, il faut donc répondre par l'énormité. Mais qui d'autre qu'un énorme parti pour surmonter d'énormes problèmes en proposant d'énormes solutions? Qui d'autre que le Parti rhinocéros, dont la mascotte pachydermique (qui a la peau épaisse) évoque tout à fait subtilement la démarche philosophique.

Larousse définit d'ailleurs le rninocéros de cette façon: "mammifère ongulé herbivore de grande taille, au corps massif couvert d'une peau dure, épaisse et rugueuse, qui porte une ou deux cornes sur le nez et dont les membres se terminent par trois doigts munis de sabots".

L'impénétrabilité de cette angoissante définition n'est qu'apparente... Comme le parti, le rhinocéros est tout en surface. Condition essentielle d'ailleurs pour aplanir les énormes problèmes que les politiciens ont la manie de braquer dans le paysage.

"Le rhinocéros, cette brute... qui fonce sur tout", disait Michaux. Eroïque attitude qu'adopte le parti, car en politique, le "tout", c'est "rien". C'est la plaine et quelques épouvantails... Ce qui est important donc, c'est ce qui fonce, et non pas sur qui on fonce.

D'ailleurs, le rhinocéros n'est pas réellement dangereux si vous avez l'élémentaire précaution de vous transformer en "rien". Car, dans le fond, c'est un tendre... qui a la peau dure. Un herbivore qui ne ferait pas de mal à une mouche... pourvu qu'elle ne se trouve pas sur son chemin.

Or, comme vous le savez probablement, dans la plaine, les mouches ça se tient autour des épouvantails. A cause de l'odeur...

Et un rhinocéros, ça s'y connaît en odeurs. A cause du nez, bien sûr. Le nom de l'animal (et du parti) vient d'ailleurs des mots grecs "rhinos" qui signifie "nez", et "keras" qui veut dire "corne". Parce qu'il n'a pas la vue très bonne, mais l'odorat extrêmement développé, le rhinocéros foncera donc en direction de l'odeur.

Un seul "petit problème", comme dirait Joe Clark: dans la plaine, c'est le vent qui charrie les odeurs, les bonnes comme les mauvaises.

Conclusion? Dans sa recherche du bien (la nourriture), comme dans sa course pour écorner le mal, le rhinocéros doit irrémédiablement se déplacer contre le vent.

Pachyderme-type

laval gagnon

Les rhinocéristes de la région de Québec semblent particulièrement en être conscients. Ils viennent de dévoiler un poster de leur nouveau maître à penser, l'ayatollah Ryani dont la particularité, et non la moindre, est de concilier en un seul appendice le rhinos et le keras...

Au fait, le candidat rhinocéros dans Chicoutimi, Eric Blackburn, lance sa campagne aujourd'hui, en conférence de presse.

Trudeau vient vendredi

On avait prévu qu'il viendrait dans les derniers jours de la campagne, mais on s'est ravisé. Ainsi, le premier ministre Trudeau est à Chicoutimi vendredi. Il sera notamment l'invité des membres du Cercle de presse du Saguenay, en après-midi.

On ne connaît pas encore, cependant, l'horaire détaillé de sa visite.

On croit généralement que M. Trudeau vient surtout prêter main-forte au candidat libéral dans Chicoutimi, Marcel Dionne. Les candidats créditiste et conservateur, Magella Tremblay et Jean-Marc Lavoie, déploient en effet de sérieux efforts pour faire basculer dans leur camp respectif la circonscription "libéralisée" par Paul Langlois.

Fabien revient

Pour une cinquième fois, un signe non équivoque, le chef créditiste Fabien Roy, effectuera cette semaine une tournée dans la région. Il sera à Chicoutimi la même journée que M. Trudeau et se rendra le lendemain dans les circonscriptions de Lac-Saint-Jean et Roberval.

Débat à CHRL

Les journalistes de la station radiophonique CHRL de Roberval ne sont pas tellement heureux par les temps qui courent, même si la direction a réussi à organiser un débat entre les candidats à cette élection, M. C.-A. Gauthier ayant en effet accepté d'y participer.

La premiere partie de l'émission, c'est-à-dire le débat lui-même, ne sera pas animé par un membre de la salle des nouvelles, alors que la deuxième, une ligne ouverte où les gens, le public sera invité à critiquer la performance des candidats, a été confiée au service de l'information.

Inutile de préciser que le directeur de l'information, l'unique Jean-Claude Saint-Pierre, n'a pas prisé que le débat soit la responsabilité du service de la programmation.

Un candidat peu connu

Même s'il se présente pour la deuxième fois dans Jonquière sous la bannière conservatrice, Gaston Dion est pratiquement inconnu au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Ceux qui voudraient le connaître peuvent toujours s'adresser à son comité... à Québec, au 690, de la rue Saint-Vallier ouest. Numéro de téléphone: 837-3847.

Incidemment, M. Dion avait recueilli plus de 2,000 voix à l'élection de 1974 en menant une campagne tout aussi agressive que celle-ci.

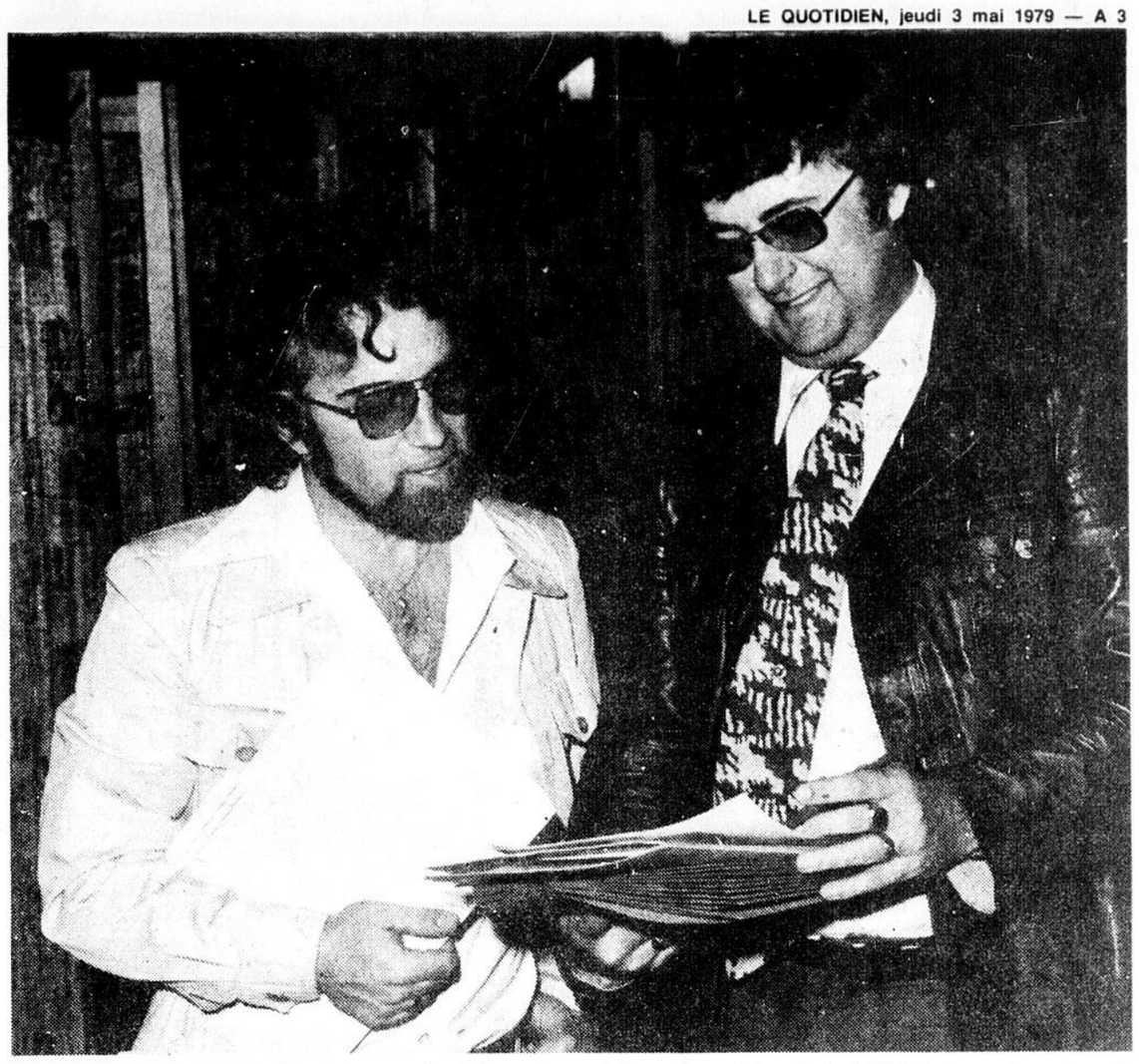

LE THEME ET LE CONGRES — L'auteur du régionyme "Sagamie", **M. Jules Dufour**, en compagnie du président de la section régionale de la SPGQ et coordonnateur du comité organisateur du congrès, M. Léo-Pierre Girard.

Géographie

Préparation intense d'un congrès quelque peu différent des autres

CHICOUTIMI (CF) — Tout le Saguenay-Lac-Saint-Jean servira de classe-laboratoire pour le quatorzième congrès de la Société des professeurs de géographie du Québec, prévu pour la période du 10 au 13 mai, à Chicoutimi.

La section régionale, qui l'organise, a voulu que la manifestation s'élève au-dessus du cadre habituel de la simple exposition d'ouvrages spécialisés. On veut en faire un outil qui pourrait contribuer à imprégner les programmes d'enseignement de la géographie d'une philosophie d'analyse et de développement des ressources, par opposition à une passive attitude d'observation.

On considère que jusqu'ici, les géographes ne se sont pas suffisamment intéressés à l'analyse et au développement des grands espaces.

La plus grande partie des activités du congrès tourneront autour du thème: "La Sagamie: une région à découvrir". Sagamie, on le sait déjà, est ce nom que propose le géographe Jules Dufour pour le Saguenay-Lac-Saint-Jean et sa zone d'intervention, dont fait d'ailleurs partie le Moyen-Nord.

Le spécialiste a tiré ce nom des mots Saguenay et Piékouagami. Il l'a proposé dans une publication de la revue de l'Institut national de recherche scientifique.

Cette Sagamie, les géographes du Québec entreront directement en contact avec plusieurs de ses aspects à travers seize excursions sur le terrain. Ainsi visiteront-ils des sites industriels, des lieux d'intérêt économique ou géologique de la région. Ils se rendront notamment à l'Ascension, Laterrière, Shipshaw, dans la plaine d'Hébertville et en plusieurs autres endroits.

Le programme d'activités prévoit également l'organisation d'une table ronde sur "L'intégration verticale de l'enseignement de la géographie", à laquelle participeront des représentants du ministère de l'Education et des enseignants des niveaux élémentaire, secondaire, cégep et universitaire.

D'aucuns estiment que le congrès pourra aussi devenir une excellente rampe de lancement pour le régionyme Sagamie.

Hier, on avait déjà noté un peu plus de 300 inscriptions, et les organisateurs s'attendent à recevoir environ 400 participants.

Eleveurs de lapins au sein de la grande famille des agriculteurs

ALMA (SC) — Les éleveurs de lapins sont maintenant des agriculteurs dans le vrai sens du mot, et le Syndicat cunicole régional a adhéré à une fédération provinciale, et du même coup aux instances de l'Union des producteurs agricoles de la région et du Québec.

Au cours d'une assemblée générale spéciale, les éleveurs du Saguenay-Lac-Saint-Jean ont manifesté l'intention d'intégrer la "grande famille des agriculteurs en se dotant des mêmes structures que les autres producteurs".

Comme dossier prioritaire, les éleveurs de la région travaillent au recrutement et préparent une demande d'aide au transport de leurs lapins vers les abattoirs existant au Québec.

Egalement dans l'air, le projet d'abattoir régional pour le lapin, projet qui ne fait pas courir d'empressement les autorités du ministère de l'Agriculture, au désespoir d'ailleurs des promoteurs du projet dans la région.

D'ailleurs, les dirigeants du syndicat cunicole envisagent de prendre des moyens d'extrémité, selon leur expression, pour faire avancer ce dossier. Comme on le sait, l'abattoir régional à lapins serait ajouté aux installations actuelles de la CCS à Saint-Bruno.

Mérite cunicole

Le récipiendaire du Mérite cunicole régional a également été nommé à l'occasion de cette assemblée générale. Il s'agit de M. Andre Gagnon d'Alma, dont le clapier est situé dans le rang 5 de Saint-Bruno. M. Gagnon était récemment encore président du syndicat régional, et précurseur de la fédération. C'est Gerald Tremblay qui occupe maintenant la présidence.

Bédard est tenu responsable du désistement des candidats de l'UP

CHICOUTIMI (LG) — Coup de théâtre hier dans le camp de l'Union populaire. Dans un communiqué émis en soirée, le président du parti, M. Henri Laberge, s'en prend directement au ministre Marc-André Bédard qu'il tient responsable du désistement surprise des candidats de cette formation politique dans les circonscriptions de Chicoutimi et Jonquière, soit Michel Millette et Ginette Fillion.

"Ces désistements, sollicités par un des pontes de "l'establishment" non indépendantiste au sein du Parti québécois, souligne M. Laberge, s'inscrivent dans une politique de boycottage systématique que Marc-André Bédard a entrepris contre l'Union populaire, dans les deux régions concernées. Le ministre ne se bat plus contre les fédéralistes, mais contre les indépendantistes qui ont puissamment concuru à le mettre au pouvoir", tranche-t-il.

Qualifiant de "honteuse et scandaleuse" l'attitude du ministre, M. Laberge se demande si les non-indépendantistes du PQ ne chercheraient pas la guerre contre les indépendantistes, et si "les exlibéraux convertis à la souveraineté-association" ne retourneraient-ils pas à "leurs anciennes amours".

Pour lui, "certains députés non-indépendantistes" auront peut-être à regretter leurs "mesquineries". A l'endroit du ministre Bédard, M. Laberge dit que son geste confirme "la trahison que l'Union populaire a dénoncée", lors des propos du premier ministre Lévesque à l'endroit de Fabien Roy.

Championnats de canoé-kayak

L'heure approche à grands pas

ALMA (SC) — Les dirigeants de la Corporation des championnats du monde de canoé-kayak sont confiants de voir les villes de toute la région s'impliquer dans cet événement prochain. A Alma, le support accordé jusqu'à maintenant au comité organisateur est satisfaisant, et il faut croire que la population du secteur considère, comme c'est son droit le plus élémentaire, que ces championnats mondiaux lui appartiennent autant qu'à l'ensemble de la région, du Québec, et même de l'Amérique.

C'est devant le Cercle des affaires d'Alma que le président de cette corporation, M. Pierre Lajoie, a manifesté ainsi sa satisfaction. Il s'adressait aux membres de cet organisme hier matin, et en a profité pour expliquer comment le Saguenay-Lac-Saint-Jean allait pouvoir profiter des retombées économiques de ce championnat.

Décompte

Pour M. Lajoie, rien ne saurait faire défaut d'ici la tenue de l'événement, fin juin. Les subventions supplémentaires qu'on attend, de Québec, seraient sur le point d'être annoncées. L'armée sera sans doute de la partie pour la sécurité, comme c'est son devoir, et les promoteurs n'hésitent pas à dire que l'appui de l'armée sera obtenu, peu importe les hésitations qui ont été dévoilées jusqu'à maintenant en certains hauts lieux.

Côté populaire, le Kayasino de la fin de semaine s'annonce un succès, et la vente des billets pour le tirage d'une maison se poursuit dans les caisses populaires.

Prochain congrès biennal

Pour les principaux d'écoles un recyclage en quelque sorte

ALMA (SC) — Une délégation importante de principaux d'écoles du Saguenay-Lac-Saint-Jean doit participer dans un peu plus d'une semaine au congrès provincial biennal de la Fédération des principaux du Québec. Ces assises auront lieu à Montréal du 10 au 12 mai, et le thème sera "Le principal d'école dans la société québécoise".

Cinq sous-thèmes doivent être abordés par les congressistes, et selon le président régional, M. Jacques Larouche, l'événement représente pour les principaux une session véritable de perfectionnement. Les sous-thèmes sont: l'école et la société; la société face à l'enfant; le principal vu par les autres; les parents dans l'école; prospective en éducation.

Alors que le président du mouvement Desjardins, M. Alfred Rouleau, ouvrira le congrès en prononçant une conférence le matin du 10 mai, d'autres personnalités bien connues participeront aux ateliers de discussions. Ce sont: Simone Chartrand; Jean-Marc Chaput; Gérard Marier; Marcel Bélanger; et Paul Tremblay.

Des séances de travail sur des aspects particuliers et professionnels du principal d'école doivent également avoir lieu. On prévoit une participation de 50% des principaux de la région à ce congrès.

Aluminium au second plan

GM tourne lentement la tête du côté du "diesel"

CHICOUTIMI (d'après PC) — Devant la hausse du prix de l'aluminium, GM se tourne maintenant du côté du moteur diesel, de telle façon que la compagnie a à toutes fins pratiques abandonné son projet de construire une usine de fabrication de moteurs d'aluminium.

Ainsi assèche-t-on le projet qui a fait couler tant d'encre. Les centaines de millions de dollars et les milliers d'emplois qui ont mis l'eau à la bouche de plus d'un politicien s'envolent en fumée. Ni le Saguenay-Lac-Saint-Jean, ni l'Ontario, ni même les Etats-Unis ne humeront l'odeur des nouveaux dollars.

En visite mardi à St. Catherines, en Ontario, le président de GM, M. E. M. Estes, a indiqué que sa compagnie prévoit fabriquer 4,200 moteurs diesel par jour en 1983 à son usine de Dayton, en Ohio, comparativement à 800 actuellement.

Il estime qu'on pourra rapidement résoudre les problèmes d'odeurs et d'émissions de poussière que connaissent toujours ces moteurs.

La seule interrogation demeure le risque pour la santé. "Si le diesel constitue un problème de santé, a dit M. Estes, nous cesserons de le fabriquer." On envisagera alors de nouveau la fabrication du moteur en aluminium.

Il appert que l'économie de 30 p.c. de carburant permise par le moteur diesel équivaut à retrancher une demi-tonne du poids de l'automobile. C'est précisément pour alléger les véhicules qu'on a considéré, jusqu'ici, la possibilité d'utiliser l'aluminium.

commentaire

Lévesque et Ryan s'affronteront bientôt

bertrand tremblay

Claude Ryan vient de remporter une double victoire, d'abord contre le Parti québécois et ensuite, auprès de sa propre formation politique, dont certains éléments n'apprécient pas le leadership.

La prochaine étape, qui s'avérera décisive, débutera la semaine prochaine avec son avènement à l'Assemblée nationale.

Les observateurs et une enquête scientifique menée par IQOP (Institut québécois d'opinion publique) avaient prévu une victoire relativement facile dans Argenteuil et une lutte serrée dans Jean-Talon. Ce fut un raz-de-marée. Le chef libéral a fait perdre le cautionnement à tous ses adversaires, et Jean-Claude Rivest, dans Jean-Talon, a déclassé sa brillante concurrente péquiste Mme Louise Beaudoin, qui fut soutenue par la machine péquiste et bénéficia de l'influence du ministre Claude Morin et de la présence, au début et à la fin de la campagne, du premier ministre René Lévesque.

Même si, comme l'a fait observer notre député-ministre Marc-André Bédard, les circonscriptions d'Argenteuil et de Jean-Talon ont toujours constitué des forteresses libérales, l'ampleur de la victoire peut servir d'indication et même d'avertissement au gouvernement.

La majorité des Québécois demeure opposée à l'option fondamentale que poursuit le parti ministériel. On veut conserver le lien fédéral, mais tout en considérant essentielle la réadaptation de la formule constitutionnelle.

Les souverainistes de René Lévesque soutiennent toujours que le rapatriement à Québec de tous les impôts, et partant le retrait des Québécois siégeant à la Chambre des communes et au Sénat d'Ottawa, est nécessaire à l'épanouissement de la communauté francophone. Présentement, plaident-ils, le Québec joue toujours à un contre neuf, et son importance démographique, qui varie autour du tiers de la population canadienne présentement, fondra au cinquième d'ici la fin du siècle, surtout si la dénatalité maintient son rythme.

Claude Ryan et son équipe de tête prétendent, au contraire, que le respect de l'identité québécoise, dans une évolution dynamique de la communauté francophone, est accessible dans le cadre d'une constitution renouvelée.

Il appartient maintenant à Claude Ryan, en collaboration avec les instances de son parti, d'en faire une convaincante démonstration. Le chef libéral a déjà fait accepter un document de travail qui a subi le feu des souverainistes au début de l'année. La proposition définitive sera présentée à l'automne.

Entre-temps, monsieur Ryan, qui a acquis sa renommée comme éditorialiste au "Devoir" où il fut le grand maître durant une quinzaine d'années, affrontera son homologue René Lévesque, lui aussi, un journaliste de grand talent, supérieurement habile à la télévision.

Comme les débats sont télédiffusés (mais seulement pour les abonnés du câble, dans la région) l'affrontement à l'Assemblée nationale revêtira un intérêt exceptionnel au cours des prochaines semaines.

Le chef libéral entre à l'Assemblée nationale avec le panache d'une victoire électorale éclatante, au cours de laquelle il a broyé littéralement les tiers partis. Plusieurs députés ministériels, qui sont en général beaucoup plus à l'aise que leurs adversaires libéraux à la télévision, entretiennent la conviction de pouvoir neutraliser l'efficacité de Ryan dans les échanges faits sous l'oeil des caméras de Radio-Québec.

MM. Lévesque et Charron particulièrement sont des tribuns à la réplique vive, tandis que monsieur Ryan est un conférencier austère, sans émotivité apparente, et qui se réserve toujours quelques secondes de réflexion avant de répondre à une question ou à une observation.

Des styles différents, mais la même puissance intellectuelle.

parole aux lecteurs

Radio-Canada a escamoté un grave problème

Dans le cadre de l'émission Télémag, la Société Radio-Canada présentait le 10 avril dernier, un court reportage sur les associations de familles monoparentales sous le titre: "Les clubs de divorcés".

Ce reportage faisait voir les activités de trois associations (dont deux sont affiliées au CAFMQ) (Carrefour des Associations des familles monoparentales du Québec), activités axées sur les loisirs socio-culturels et sportifs. L'émission mettait l'accent sur la possibilité de se divertir et sur le désir de reformer des couples.

Il est vrai que plusieurs de nos associations inscrivent à leur programme des loisirs familiaux, socio-culturels et sportifs et il peut arriver qu'à partir d'une rencontre dans une association, que deux personnes forment à nouveau un couple; mais là n'est pas le but de ces associations et ce reportage n'a été qu'un faible reflet de la réalité.

Le CAFMQ est un organisme familial provincial qui regroupe plus de 60 associations à travers le Québec. On retrouve au CAFMQ trois genres d'associations, soit féminines, mixtes et masculines. La plupart de ces associations recoupent trois types d'activités: le dépannage, la relation d'aide et les loisirs. Par ailleurs, quelques associations mixtes sont exclusivement axées sur les loisirs.

Le CAFMQ regroupe des hommes et des femmes séparés, divorcés, veufs ou parents célibataires. 80% de nos membres sont des femmes et 60% d'entre elles vivent avec un revenu en-dessous du seuil de la pauvreté. Compte tenu de la situation dans laquelle est maintenue la majorité de nos membres, le CAFMQ a pour objectif principal d'améliorer la situation socio-économique des familles monoparentales.

Il existe déjà au CAFMQ une intervention individuelle, tels le dépannage, la relation d'aide et les activités de groupe comme les cours de croissance personnelle et les loisirs. Toutefois, les associations tendent de plus en plus vers une intervention collective en vue de favoriser une prise de conscience et de développer une capacité d'analyse chez les individus leur permettant de revendiquer en tant que regroupement des droits essentiels comme un revenu suffisant, un réseau universel de garderies, le droit au travail et la possibilité de retourner aux études dans des conditions décentes. En gros les associations visent à permettre aux individus d'atteindre une plus grande autonomie, tant matérielle que psychologique.

De plus, nous voulons préciser qu'il y a au Québec au moins 160,000 familles monoparentales dont la majorité sont dirigées par une femme (80%). Encore une fois, 60% de ces familles monoparentales vivent quotidiennement de très grandes difficultés à cause d'un revenu insuffisant qui les empêche de combler les besoins essentiels comme le logement, la nourriture, etc...

Tous ces aspects sont bien connus de nos spécialistes de l'information et du reportage à notre société d'Etat. Nous dénonçons le fait qu'ils aient choisi de présenter sans plus d'explications une image très fragmentaire d'une réalité combien différente. Cette pénible réalité sociale méritait certes un meilleur traitement.

Claire Leblanc,
directrice générale,
Carrefour des associations de familles monoparentales du Québec,
4055, rue Papineau,
Montréal.

Le 23 avril.

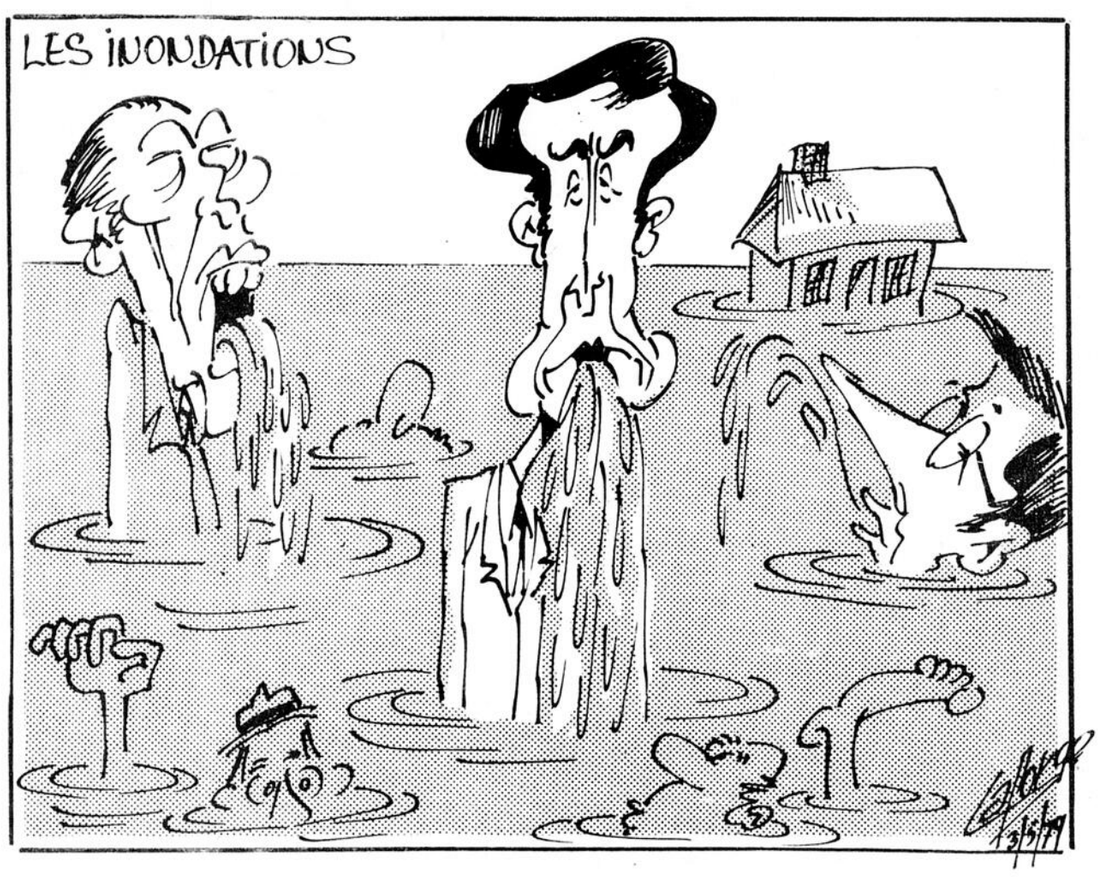

Il défend les immigrés et le pluralisme

Arvida,
le 1er mai 1979.

M. Gaston Trudel,
905, Pointe-Scott,
Roberval.

Réf.: Lettre au lecteur: "Il dort tranquille" du 1er mai 1979.

Je n'en suis pas revenu encore. C'est incroyable! Si je ne l'avais pas lu, jamais je ne l'aurais cru. Jamais auparavant je n'ai pris la peine de repondre à des individus comme vous, trouvant que ça ne valait pas le papier, mais là c'est trop fort.

Je n'aurais qu'une seule et unique question à vous poser: "Etes-vous membre du Ku Klux Klan?" Vous savez, ce groupe d'extrême droite américain de race blanche et catholique, qui assassine sauvagement les Noirs, les Rouges, les Jaunes, les pâles, les foncés et tout ce qui n'est pas blanc et catholique. Je vous pose la question sérieusement: "En faites-vous partie?" Si non, vous êtes sûrement un sympathisant à temps plein.

Vous dites que vous n'êtes ni raciste, ni xénophobe mais que, par contre, vous admettez que les Vietnamiens immigrés au Canada sont "petits et jaunes, qu'ils sont sales, malades et pleins de poux" et que par surcroit, oh!, insulte suprême, "ils n'ont pas de souliers". Et, un peu plus loin, que "ceux qui ont les yeux croches sont particulièrement dangereux, de même que ceux qui ont les cheveux roux". Eh bien, mon cher membre honoraire du Ku Klux Klan, si ça n'est pas du racisme et de la xénophobie ça, je veux bien manger mes bas. C'est écoeurant de vous lire, vous êtes purement dégueulasse, dans la mesure où un dégueulasse comme vous peut aspirer à la pureté. Et qui plus est, vous vous dites chrétien... c'est le comble! Eh bien, mon cher Hitler Trudel, je ne suis pas particulièrement pratiquant mais j'ai toujours appris que la religion catholique prêche l'amour du prochain d'une toute autre façon...

Vous poussez même l'outrecuidance jusqu'à suggérer qu'une "commission théologique approuve les admissions au pays afin de s'assurer que tous les réfugiés vietnamiens admis sont catholiques, qu'ils vont à la messe chaque dimanche et qu'ils reçoivent la sainte communion". Vous êtes complètement désarticulé au niveau du cerveau... Croyez-vous qu'un gouvernement qui soit, un tant soit peu pluraliste peut avoir le droit moral d'exiger aux hindouistes, aux musulmans, aux protestants, aux témoins de Jéhovah et aux papous d'Afrique, qu'ils soient catholiques, blancs, pas malades, pas infirmes comme vous le dites dans votre torchon! Non mais... pour qui vous prenez-vous?

Vous délirez encore plus loin, et toujours un peu plus, lorsque vous dites que "sur 1,000 réfugiés, il se trouvera peut-être un petit communiste qui introduira le virus communiste en terre catholique". Mais mon cher membre honoraire du Ku Klux Klan, il y est le "virus", et bien avant que les réfugiés vietnamiens arrivent eux, qui sont d'ailleurs pour une bonne part d'entre eux, commerçants, médecins et professionnels en tout genre, et opposés au communisme qu'ils ont fui parce qu'ils y perdaient leurs avantages de petits bourgeois. Ah, il y en a bien sûr, qui sont de vrais communistes, qui ont fui le joug d'un communisme faussé à la russe, parce qu'ils crevaient de faim, mais ce sont avant tout des hommes et en tant qu'hommes, ont le droit de vivre ici au Canada comme ailleurs dans le monde.

Vous terminez, et ce n'est pas trop tôt, en déclarant que "ce soir, vous allez pouvoir dormir en paix, car quelqu'un (Maurice Bergeron: qui aurait très bien pu être le mari de Gilberte Côté-Mercier) veille sur votre sommeil". Eh, bien... ne dormez point et veillez, car les petits jaunes, sales, pouilleux et infirmes sont là et... ils vous guettent, ils vous épient...

Bonne nuit, très cher membre honoraire du Ku Klux Klan... faites de beaux rêves en couleur (jaune par exemple).

Rock Proulx,
348, Bégin,
Arvida
548-6783.

La population est toujours généreuse

L'Amicale régionale des sourds et muets qui a vu détruire son chalet au lac Kénogami il y a un an par les flammes, avait lancé au début ou vers la fin janvier 1979, une campagne de financement par le tirage d'une automobile Pontiac Phoenix 1979 au prix de $1 le billet. L'organisme éprouvait de sérieuses difficultés à vendre ces dits billets afin de rencontrer dans un premier temps, le coût d'impression de 50,000 billets et l'achat de l'automobile.

Ces responsables entraient en communication avec le comité des oeuvres du club Lions de Jonquière, présidé par J.-E. Falardeau. Celui-ci saisit le comité de la chose et recommandait à notre conseil d'administration de plonger dans cette campagne afin d'aider ce mouvement à rebâtir le chalet dès 1979. Le comité des oeuvres avait formé un sous-comité sous la présidence de Gaston Prince.

Lui et son équipe ont travaillé d'arrache-pied pour structurer dans un premier temps l'objectif et les moyens pour les atteindre. Le club Lions de Jonquière Inc. demandait l'appui des autres clubs Lions du Saguenay-Lac-St-Jean et de son président de la zone 35 ouest, Fernand Verreault, d'Alma. Tous les clubs n'ont pas hésité à appuyer cette campagne qui prenait une envergure régionale. Ceci se passa à la fin de février 1979. Le tirage était déjà fixé au vendredi saint, 13 avril 1979, aux Galeries Jonquière.

Des démarches furent entreprises, tantôt avec les autres clubs Lions, tantôt avec tous les médias d'information pour accorder un appui inconditionnel à cette campagne. Chaque membre Lions avait pour mission de vendre au moins 4 livrets de 25 billets chacun. Des lettres furent envoyées aux grandes compagnies régionales. Les réponses furent éloquentes et généreuses à la fois. Notre objectif était d'atteindre les $50,000. La campagne officielle prenait fin comme citée plus haut le vendredi saint, 13 avril 1979. Le tirage eut lieu et la gagnante fut proclamée: Mlle Carole Belley, du 303, chemin St-Dominique de Jonquière. L'Amicale des sourds, avec son président en tête, Michel Dubé et Lisa Fortin, responsable de cette campagne et leurs membres se sont mis de la partie.

Non, notre objectif de $50,000 n'a pas été atteint, mais il reste que la population et les entreprises peuvent encore faire parvenir leurs dons au: Club Lions de Jonquière Inc., case postale 625, Ville de Jonquière, Québec, et faire leur chèque à l'ordre de: l'Amicale régionale des sourds.

Actuellement, le chiffre atteint est de $19,855, il faut déduire de ce montant les dus pour l'achat de l'auto et l'impression des billets. Nous prévoyons remettre à l'Amicale régionale des sourds plus de $11,000. Notre club a également délégué sur le conseil d'administration de l'Amicale régionale, cinq Lions bénévoles afin de les conseiller et les guider dans la reconstruction de leur chalet. Cette mesure fut prise à leur demande.

A titre de président du club Lions de Jonquière Inc., je voudrais, au nom de mon conseil d'administration, remercier tous nos membres, les autres Lions du Saguenay-Lac-St-Jean, les gens de l'Amicale régionale des sourds, les nombreux individus qui se sont joints à nous au cours de cette campagne, les entreprises régionales et même nationales, les particuliers, la presse écrite et parlée (Le Réveil de Jonquière, à Chicoutimi, à La Baie) (Le Quotidien, le Progrès-Dimanche), (CKRS-Télévision), (CKRS-Radio), (CBJ-Radio-Canada), (Cjmt-Radio), (CKPB-La Baie), qui ont cru en notre organisation afin de supporter par les espaces publicitaires, les entrevues, les reportages, les commentaires, ce groupe merveilleux qu'est l'Amicale régionale des sourds et muets.

Je voudrais également remercier les directeurs généraux des centres commerciaux qui ont ouvert leurs portes pour la vente des billets.

Le Club Lions
de Jonquière Inc.,
Renat Paradis,
président.

Le 28 avril.

Hommage au pasteur

C'est vraiment du fond du coeur que je vous livre ces quelques lignes. Je ne peux passer sous silence ce que j'ai vécu le mardi, 1er mai, à la cathédrale de Chicoutimi.

Je fus si heureuse de pouvoir serrer la main à Mgr Paré, cet homme de Dieu, et le remercier pour tout ce qu'il a fait pour moi. Je me souviens encore de ma confirmation en particulier. Il y a eu le Congrès eucharistique à Philadelphie où il est venu nous donner la main à notre départ.

Il était là mardi, tout joyeux, alerte et encore bon chanteur lors de la célébration. Et cela, malgré ses soixante-quinze ans.

Dans son homélie, il nous a parlé d'amour. "N'est-il pas vrai que si l'on faisait plus par amour ce que l'on fait, on ferait beaucoup mieux et beaucoup plus de choses?", nous disait-il.

Mgr Paré était bien secondé par ses confrères prêtres et tous les chrétiens présents lors de cette messe d'action de grâce. De voir autant de chaleur humaine, ça prenait au coeur, je vous l'avoue. Sans oublier ces magnifiques voix et cette participation enthousiaste de l'assemblée. Merci à l'animateur d'assemblée.

Mme Laval Lévesque,
306, St-Ephrem,
Chicoutimi
(Secteur Nord).

Le 2 mai.

La Marie-Clarisse II pourrait représenter le Québec aux E.-U.

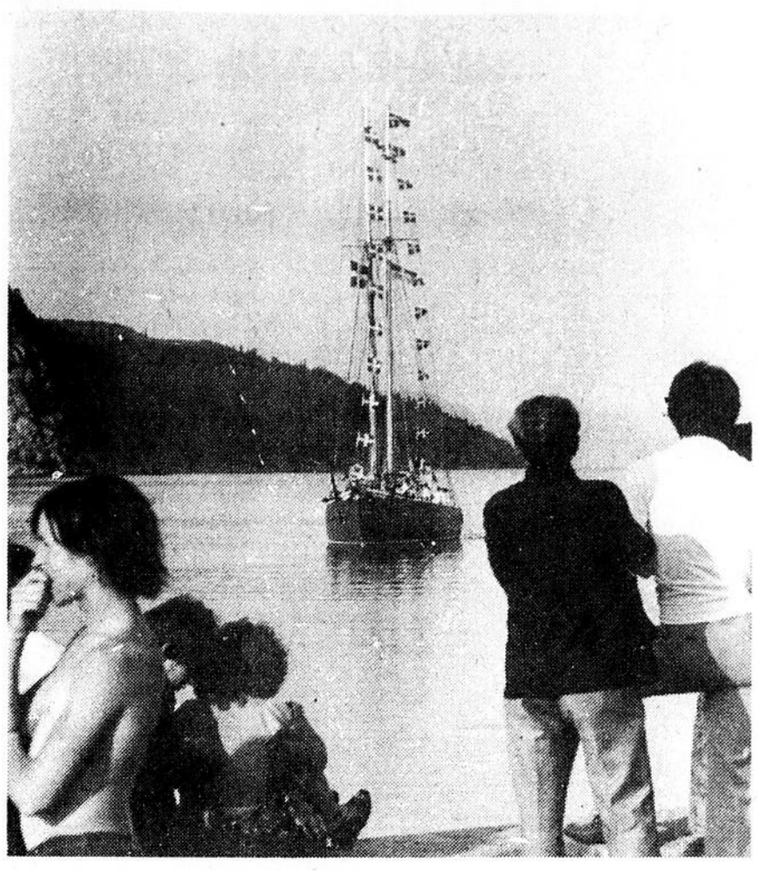

A NEW YORK — La goélette Marie-Clarisse II pourrait bien représenter les couleurs du Québec dans le cadre d'un défilé nautique présenté à New York. Cette manifestation serait présentée dans le cadre des fêtes commémorant la fête de l'indépendance américaine.

par Gilles Lalancette

CHICOUTIMI (GL) — La goélette Marie-Clarisse II pourrait bien représenter le Québec lors d'un défilé nautique organisé dans le cadre des manifestations entourant la fête de l'Indépendance américaine au mois de juillet.

Des bateaux de 40 pays différents transporteront leurs couleurs en rade de New York à cette occasion.

Le président de la compagnie des navires-écoles du Saint-Laurent, M. Alain Canuel a confirmé cette information, hier, précisant que le groupe a été sensibilisé à cette éventualité par un porte-parole du ministère québécois des Affaires intergouvernementales.

Evidemment, le fait de participer à cette manifestation où assistent des millions de personnes enchante Alain Canuel qui acceptera sûrement l'invitation si le projet se réalise.

Toutefois, une décision positive chambardera les projets de la compagnie.

Il ne s'agit pas du programme d'utilisation estivale de la goélette mais de l'échéancier des réparations à effectuer avant d'envoyer le navire en mer.

Selon Alain Canuel, cet échéancier devra être avancé d'au moins un mois pour être en mesure de se présenter à New York.

Programmation

Le fait de se rendre aux Etats-Unis pour une semaine environ ne chambardera pas la programmation estivale du Marie-Clarisse II.

Selon Alain Canuel, l'utilisation se fera au maximum du début de juillet à la mi-septembre.

Le trajet du navire sera toujours le même.

Il voguera sur le Saguenay et sur le Saint-Laurent en passant par La Baie, Rimouski, Matane et Forestville.

Plusieurs ententes sont intervenues avec divers groupes pour l'utilisation de la goélette. Tourbec, le Club Jeunesse, le Club automobile du Québec et la Fédération de voile du Québec seront parmi les principaux groupes utilisateurs.

Transformations réclamées à l'école Curé-Hébert

HEBERTVILLE (SC) — La population scolaire et municipale du secteur d'Hébertville réclame des transformations majeures à l'école secondaire Curé-Hébert. Elle exige qu'on y aménage une bibliothèque avec locaux de services pédagogiques, un gymnase avec services connexes et une piscine intérieure.

Un comité scolaire-municipal est chargé de piloter ce grand projet, et de mobiliser la population du secteur Sud du comté de Lac-Saint-Jean autour de cet objectif. Des démarches nombreuses ont déjà été faites auprès des autorités municipales de tout le secteur, soit Saint-Bruno, Hébertville-Station, Lac-à-la-Croix, et Métabetchouan, et Hébertville, et ces conseils municipaux ont appuyé la requête. Tous les corps intermédiaires, organismes communautaires et groupes privés ont été également mis à contribution.

Une pétition a circulé auprès des étudiants impliqués, qui l'ont appuyé, et on a recueilli également l'appui de plus de 2,000 personnes de ce territoire. Intitulée "appui au projet d'amélioration des services à l'école Curé-Hébert", la pétition stipule que les élèves de l'élémentaire et du secondaire ainsi que la population adulte du territoire méritent mieux que les équipements désuets en place présentement, et qu'ils ont droit aux services qu'ils réclament.

La commission scolaire régionale doit préciser ses intentions d'avenir pour le cours secondaire dans ce secteur, et étudier également les implications de cette demande. Curé-Hébert accueille une population étudiante de jour de plus de 600 élèves, et des adultes en soirée. Depuis sa construction, pour les bescins de l'élémentaire, elle n'a jamais subi de retouches.

Construction d'un centre commercial à St-Ambroise

par Gilles Lalancette

SAINT-AMBROISE — Les promotions industrielles et commerciales ROMA, un groupe de la région, construira à Saint-Ambroise un centre commercial dont l'ouverture est prévue pour novembre. Le projet dans son ensemble comprend une deuxième phase qui consiste dans la construction de 50 maisons unifamiliales adjacentes au centre commercial. Le projet est évalué à $2 millions.

Le maire de la municipalité, M. Jean-Yves Desbiens, a confirmé cette nouvelle hier, précisant que les deux promoteurs ont rencontré les membres du conseil mardi afin que les deux parties se comprennent bien.

Selon M. Desbiens, la construction doit débuter sous peu car les promoteurs voudraient faire l'ouverture officielle au mois de novembre de cette bâtisse de 22,000 pieds carrés.

Le centre commercial compterait huit boutiques, un magasin d'alimentation Provigo et un magasin à rayons. C'est Continental qui s'installerait à Saint-Ambroise. On parle également de l'ouverture d'une succursale de la Banque Canadienne Nationale.

Concernant la deuxième phase, les promoteurs ont fait savoir aux membres du conseil qu'ils sont intéressés à construire 50 maisons unifamiliales sur des terrains adjacents au centre commercial.

Le maire Jean-Yves Desbiens a indiqué que le conseil ne s'est pas engagé à défrayer une partie des coûts pour l'installation des infrastructures pour l'implantation de résidences. Selon le maire, les promoteurs ont accepté de défrayer le coût des installations.

TSS
549-1556
Gracieuseté du Quotidien

Pour les mamans du Québec
le 13 mai
Provincial/SUPERLOTO
C'est tout un cadeau à offrir à une maman!
Elle participe aux tirages des 27 mai et 24 juin
5 gros lots de $1 million à chaque tirage
(10 gros lots de $1 million avec un même billet)
et à cinq dollars... **non, c'est pas cher!**
Achetez un billet et obtenez une carte gratis!
loto-québec

LE GEANT DE L'ARGENT
LES 5 ET 6 MAI 1979
AU MANOIR DU ROCHER
1485 NORD, AVE DU MANOIR, A ALMA.
ACHETONS PIECES D'OR, D'ARGENT ET BILLETS ANCIENS
CONSULTEZ CETTE LISTE PARTIELLE.
ACHETONS EGALEMENT LES MONNAIES ETRANGERES
ARGENT AMERICAIN avant 1964 10¢ - 25¢ - 50¢ $3.75 pour chaque dollar
POUR UN 50¢ DU CANADA DATÉ DE 1921 Nous donnons: à partir de $2,500
POUR UN PETIT 5¢ DU CANADA DATÉ DE 1921 Nous offrons: à partir de $425
DOLLARS CANADIENS (en pièces d'argent)
1935 ..... $11.00
1936 ou 1937 ..... $10.00
1938 ..... $20.00
1939 ..... $4.00
1945 ..... $50.00
1946 ..... $16.00
1947 ML $100.00
1947 PTD $100.00
1947 BL $40.00
1948 ..... $350.00
1949 ..... $10.00
1950, 51 ou 52 ..... $5.00
1953 ..... $3.25
1954, 55, 56 ..... $4.50
1957 ..... $3.25
1958 ..... $3.50
1959 à 1966 ..... $3.25
1967 ..... $3.25
PIECES D'OR DU CANADA
$5.00 de 1912 ..... $115.00
de 1913 ..... $115.00
de 1914 ..... $300.00
$10.00 de 1912 ..... $260.00
de 1913 ..... $260.00
de 1914 ..... $260.00
PIECES D'OR U.S.A.
$1.00 ..... $130.00
$2.50 ..... $90.00
$3.00 ..... $260.00
$5.00 ..... $85.00
$10.00 ..... $125.00
$20.00 ..... $250.00
Les pièces soudées, endommagées, nettoyées ou en mauvais état n'ont aucune valeur à moins qu'elles soient en argent ou en or. Dans ce cas, elles ne seront achetees qu'au prix de morceaux de métal. Les prix sont assurés pour les pièces en bon état.
CANADA
$20.00 1967 avec étui .$145.00
$100.00 épreuve
22 K 1976 ..... $135.00
$100.00 épreuve
22 K 1977 ..... $210.00
$2.00 Terre-Neuve $115.00
1870 - 1901 et plus $9.00
1902 ..... $4.50
1903 H $6.00
1904 - 1905 ..... $32.00
1906 - 1907 ..... $3.75
1908 ..... $5.00
1909 - 1910 ..... $3.75
1911 ..... $8.00
1912 - 1913 ..... $2.50
1914 ..... $14.00
1916 ..... $2.50
1917 - 1919 ..... $1.50
1920 ..... $2.25
1921 ..... $3,150.00
1929 ..... $1.50
1931 ..... $4.75
1932 ..... $30.00
1934 - 1936 ..... $3.75
1937 - 1946 ..... $1.75
1947 FE $27.50
1948 ..... $37.00
1949 - 1967 ..... $1.75
1977 - Nickel ... $1.50
50¢ CANADA
PAYONS COMPTANT EN ARGENT
ARGENT CANADIEN avant 1966 10¢ - 25¢ - 50¢ $3.50 chaque dollar
ARGENT CANADIEN 1967 10¢ - 25¢ $2.50 pour chaque dollar
ARGENT CANADIEN 1968 (en argent) 10¢ - 25¢ $2.00 par chaque dollar
RECHERCHONS VIEUX DOCUMENTS CONCERNANT:
traités de fourrures, documents du Haut-Canada et de la Baie d'Hudson, chèques annulés avant 1920, affaires militaires, cartes géographiques canadiennes avant 1867, banques, citations, médailles, argent de papier et billets de banque, jetons formulés, médailles de chefs indiens, cartes postales ou enchassées, bijoux en or et argent, cuillères et verres portant motifs de pièces d'argent authentiques, peintes.
AUSSI PIECES D'OR ETRANGERES
FAITES DES RECHERCHES DANS VOS COFFRETS ET MALLES ANCIENNES CAR NOUS ACHETONS EGALEMENT:
BIJOUX EN OR:
- CHAINES pour montres, breloques et chaînes en or et en argent.
- BAGUES en or et en argent, serties ou non de pierres.
- MONTRES DE POCHE en or, doublées or ou en argent.
- MONTRES DE TOUS GENRES: sans couvercle, modèle de chasseur, en émail, à répétition, ainsi que modèle de revers.
- MORCEAUX D'OR

ACCEPTONS EGALEMENT DIVERS ARTICLES EN OR OU EN ARGENT:
gourmettes, chaînes, bagues, boucles d'oreilles, etc., ainsi que bougeoirs, couverts, assiettes en argent sterling en plus des articles sertis de pierres précieuses ou semi-précieuses.
PAYONS COMPTANT SUR PLACE!
LES 5 ET 6 MAI 1979
AU MANOIR DU ROCHER, ALMA.

fourre-tout

marcel rivard
(en collaboration)

J'étais perdu dans le décor

J'espère que mes détracteurs ne m'ont pas trop cherché... Parce qu'ils auraient fouillé pas mal longtemps et qu'ils auraient, peut-être, été obligés de mettre le Federal Bureau of Investigation à mes trousses!

Maintenant, je peux vous le dire: j'étais aux Zétats! C'est pas que je souffre de schizophrénie, que je vois des ennemis partout, mais je les ressens quand même, mes détracteurs, en train de faire la gorge chaude, rire de moi parce que j'ai été outre-frontière dépenser mon argent qui valait à peine 85 cents dans la piastre...

De mes détracteurs et de la dévaluation du dollar canadien vis-à-vis son homologue américain, je m'en balance. J'avais besoin d'air salin, d'air nouveau, d'alligators et de soleil! Point, à la ligne...

Or donc, comme écrirait mon collègue Carol Néron, dans Progrès-Dimanche, lorsqu'il se sent à court d'idées... Or donc, je suis de retour. Pour mieux vous servir, mes enfants.

Je n'ai lu qu'une couple d'éditions du Quotidien depuis que j'ai remis les pieds dans le Saguenay-Lac-Saint-Jean, mais je présume qu'on s'est bien passé de moi. Ce manque à lire mon quotidien préféré m'a empêché de savoir un tas de choses: le lac Saint-Jean est-il calé (tiens, il serait peut-être bon de reprendre le concours longtemps organisé par Radio-Canada (Chicoutimi) parce que c'était vraiment amusant), Henri Girard, mon maire à moi, a-t-il mérité une couple de bonnes caricatures de Laforge, comment se chiffrent les frais de bar à l'hôtel de ville de La Baie, qui sera la reine du festival western, Gilles Marceau sera-t-il enfin ministre s'il est élu à la prochaine, Marcel Lessard a-t-il une couple de projets à annoncer d'ici le 22 mai?

J'ai peut-être une quinzaine de jours de retard sur le monde d'ici, mais je vous promets de me rattrapper.

Nominations

Quatre étudiants de l'Université du Québec à Chicoutimi viennent d'être nommés, pour une période d'un an, comme membres de la Commission des études à l'UQAC: Raymond Bégin, Gilles Dauphinais, François Tremblay et Jacques Gauvin.

aujourd'hui

Il y a 12 ans aujourd'hui, **le 3 mai 1967,** mourait au Caire, **Hans Eisele, médecin au camp de concentration nazi de Dachau,** près de Munich, au cours de la Seconde Guerre mondiale.

1958 — Le président Eisenhower propose la démilitarisation du seul continent antarctique.

1952 — Un DC-3 américain réussit le **premier atterrissage au Pôle Nord.**

1944 — **Une quinine synthétique est produite** dans un laboratoire de l'Université Harvard.

1937 — **Margaret Mitchell** remporte le prix **Pulitzer** pour son roman **Autant en emporte le vent.**

1898 — Les émeutes populaires de Milan sont **réprimées dans le sang.**

1841 — La Nouvelle-Zélande devient colonie britannique.

1494 — **Christophe Colomb découvre la Jamaïque,** qu'il appelle Santa Jago.

Ils sont nés un 3 mai:

— **Niccolo Machiavel,** politicien et écrivain italien (1469-1527);

— **Golda Meir,** premier ministre israélien (1898-1978).

C'est mêlant pas mal!

Le premier ministre René Lévesque avait raison de se plaindre, lors de sa dernière visite au Cegep de Saint-Félicien, des numérotages compliqués pour identifier les différentes régions du Québec.

Sur le plan économique, notre région avec le secteur de Chibougamau-Chapais est désignée "Zone 02"...

Et voici que dans le rapport annuel du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, on procède à un nouveau numérotage. Notre région devient la "Zone touristique numéro 13"... Il ne faut pas être superstitieux!

Publicité irritante...

Les libéraux fédéraux ont vite remplacé leur premier message télévisé régional qui présentait les quatre candidats de la "région du Lac-Saint-Jean", sans mentionner un mot du Saguenay.

Nul doute que cette propagande avait été conçue à Montréal par des gens qui n'ont toujours perçu de la région que la grande tache bleue du majestueux lac Saint-Jean.

Concours des jeunes

Le Concours international des jeunes, organisé au Québec par les Caisses populaires Desjardins, se poursuivra pour une deuxième année.

Les résultats du premier concours, qui a suscité la participation de plus de 200,000 élèves des degrés primaire et secondaire des quatre coins du Québec, ce qui est également le cas pour la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, ont amené le conseil d'administration des caisses "Pop" à poursuivre cette activité d'éducation pour les jeunes.

Ce concours a été créé, il y a dix ans, par les caisses d'épargne et de crédit d'Europe. Chaque année, il soulève la participation de millions de jeunes d'Allemagne, de l'Autriche, de la Belgique, de la France, du Japon, de la Suède et d'autres pays.

Le thème du prochain concours sera l'énergie.

Un prénom à faire rêver

Peut-être que mon ami et confrère Pierre Bourdon, de Progrès-Dimanche, lui qui se spécialise dans les jeux de mots dans l'une de ses chroniques hebdomadaires, l'a "sortie" dans le temps où j'étais en vacances, à l'étranger, mais je la trouve tellement drôle que, même si elle a été publiée quelque part, il vaut la peine de vous la raconter ici.

Mais, je vous préviens: les pas-vite, prière de vous abstenir!

C'est l'histoire de la maman d'un joli poupon nouveau-né qui décide, fermement, de donner à son rejeton, une belle fille aux yeux bleus pesant un peu plus de cinq kilos et demi, le prénom de "Souris Vite"...

Ben oui, elle a déjà un gars qui s'appelle Roland!

Ces deux Oscars sont bien mérités

A quelques semaines seulement de la remise des trophées Oscars, le summum de la production cinématographique à travers le monde, j'ai eu l'occasion ces jours derniers de visionner (en dehors du Saguenay-Lac-Saint-Jean, évidemment!) les deux films qui se sont accaparés du plus grand nombre d'Oscars.

Il s'agit de "The Deer Hunter", du réalisateur Michael Cimino, mettant en vedette Robert de Niro, et de "Coming Home" qui a valu aux deux protagonistes, Jane Fonda et John Voight, le titre de meilleure actrice et meilleur acteur de l'année.

Assez curieusement, les deux films tournent autour des séquelles de la présence américaine dans le conflit vietnamien; c'est pas il y a cinq ans qu'on aurait permis à deux films abordant ce même thème de franchir l'étape des nominations aux Oscars.

Dans une couple de mois, sans doute même beaucoup plus, les amateurs de cinéma du Saguenay-Lac-Saint-Jean pourront enfin voir ces productions phénoménales que partout ailleurs on aura visionnées... Because, qu'on va encore me dire, le Saguenay-Lac-Saint-Jean, c'est pas à la porte!

Pensez surtout pas les voir ces prochaines années à l'écran de CKRS ou de CJPM (encore pire), car vous allez en faire une dépression.

Ce sera la Semaine de l'Escadrille 634

La Semaine de l'Escadrille 634 de Jonquière se tiendra, cette année, du 6 au 12 mai, sous la présidence d'honneur du Dr Robert Landry, président du conseil d'administration de l'Hôpital de Jonquière.

L'ouverture de la semaine aura lieu dimanche après-midi. Après le défilé devant l'église Sainte-Marie, il y aura inspection devant le Collège de Jonquière par le lieutenant-colonel Roger Perron.

Les 7, 8 et 9 mai, les Cadets visiteront tous les foyers du grand Jonquière pour vendre des allumettes au prix de $1, afin de recueillir un montant de $3,000 pour commanditer les principales activités de la saison estivale. La fermeture de la semaine se fera par la revue annuelle, le 12 mai, au Foyer des loisirs d'Arvida.

Sur la photo, le président d'honneur, le Dr Landry remet une plaque à un Cadet de l'Escadrille 634, en présence, à gauche, du commandant, le capitaine Bill Jones et, à droite, du président du comité civil, Marcel Tremblay.

Le boulevard pas si mal

Ceux qui ont eu l'occasion, ces jours et semaines derniers, de se rendre à Québec via le fameux boulevard Talbot, ont certainement été surpris de la qualité carrossable de cette voie routière.

Même avec le dégel, c'est à peine si, à certains endroits, le pavé représente un chemin dangereux. On ne voit plus, comme c'était le cas il y a cinq ou six ans, avant la campagne de sensibilisation amorcée par Progrès-Dimanche, poursuivie par la Société nationale des Québécois du temps de la présidente Ruth Paradis, de ces trous qui font perdre à ces automobilistes leurs amortisseurs et aux routiers leur plus grande patience. Autrement dit, de ce temps-ci c'est vraiment un charme que de rouler doucement sur le long boulevard qui traverse le parc des Laurentides.

C'est en tous les cas plus charmant qu'ailleurs: sur la route Interstate 81 traversant les Etats américains de New York et de la Pennsylvannie, c'est bien pis. En Pennsylvannie, surtout! Dans cet Etat, non seulement, ils ont une autoroute exécrable, mais ils ont aussi, à Harrisburg, une centrale nucléaire qui a fait des siennes il y a quelques semaines.

Aux automobilistes chicoutimiens qui circulent sur l'Interstate 81 en approchant Harrisburg, la mauvaise qualité du pavé "carrossable" fait penser à celui du boulevard Lamarche, dans les environs des réservoirs des compagnies pétrolières: ça saute et ça pourrait sauter!

Avoir le rhume par les mains

Une bonne à vous apprendre aujourd'hui et c'est du sérieux. Vous pensez sans doute qu'on attrape un rhume en respirant les virus qui flottent dans l'air et qui y ont été propulsés par les éternuements, la toux ou la conversation des gens.

La respiration de l'air contaminé peut, bien sûr, causer une congestion des voies respiratoires, mais une étude récente démontre qu'un nombre étonnant de rhinovirus du rhume sont transmis au contact des mains.

Dans cette étude, onze sur quinze cas d'exposition par contact de mains furent contagionnés. Ceci représente un contraste marqué par rapport à un seul cas sur douze d'exposition aérosiale à grosses particules et à aucun cas sur dix d'exposition aérosiale à petites particules qui furent contagionnés.

Les virus se trouvant sur les mains des donneurs furent transférés aux doigts des receveurs à la suite d'une exposition de 10 secondes par contact de mains.

Le rapport vient d'être publié dans les Annales de la Médecine interne.

Concert apprécié

Le petit ensemble vocal et la chrorale de la concentration musique du Collège d'Alma ont donné, hier soir, un concert très apprécié à l'église de Métabetchouan.

Au programme, il y avait la messe brève de Saint-Jean-de-Dieu de Joseph Haydn et des pièces de Luiiu, Palestrina, Mozart, Schubert, Brahms, Monteverdi et Bach.

Candidate vice-présidente

Me Louise Lambert, notaire de Jonquière, est candidate au poste de vice-présidente, chargée de l'étude des projets de lois, au conseil d'administration de la Fédération des femmes du Québec, qui tient son congrès annuel, en fin de semaine, à Sainte-Foy.

Mentionnons qu'une vingtaine de membres de la section régionale doivent participer à ce congrès qui se penchera sur la violence dont sont victimes les femmes.

D'autre part, Claire Frève, du quartier Arvida, est déjà membre du conseil d'administration de la FFQ, occupant la fonction de troisième vice-présidente.

Inventaire du patrimoine

Un projet d'inventaire des fonds et collections privés dans le comté de Chicoutimi donnera sûrement d'excellents résultats.

D'ici la fin de 1979, une équipe d'étudiants en histoire visitera tous les organismes à caractère privé et les personnes susceptibles de posséder des documents d'archives.

Avec le travail de l'équipe d'André Côté touchant l'inventaire des paroisses, municipalités et commissions scolaires, cet inventaire des fonds privés étoffera l'inventaire global du patrimoine archivistique du Saguenay-Lac-Saint-Jean et du Québec.

Les généraux ont refusé!

Ainsi donc, après tous les présumés efforts fournis par le comité organisateur pour "canadianiser" et le promouvoir dans l'esprit de "l'Unité nationale" les prochains Championnats mondiaux de canoé-kayak, les grands généraux des Forces armées canadiennes ont refusé l'appui tactique des équipes héliportées!

Tout le monde, y compris même le député sortant Gilles Marceau, d'après ce que j'ai pu lire, s'est déclaré déçu; Pierre Lajoie, le président du comité organisateur, en faisant tout autant...

Tout ceci à cause de, toujours d'après ce que j'ai lu, la politique de coupures annoncées il y a quelques mois par le gouvernement fédéral et partant, le ministre sortant Barney Dawson, de la Défense nationale.

C'est de valeur que les gars des championnats mondiaux se fassent poigner, à quelques mois d'avis, les culottes à terre comme ça, eux qui ont tout fait pour doter Jonquière et Desbiens des meilleures installations possibles en vue d'une compétition d'un tel calibre international!

De la part des généraux, c'est, à bien y réfléchir, une décision fort discutable. Pour les gens de la "rescue" de la Base militaire de Bagotville, la participation à un tel événement constituerait, à mon humble avis, un bon exercice.

Ensuite de ça, pour ce que cela pourrait représenter comme dépense financière, ce serait sans doute moins important que des exercices de plein air comme, l'été dernier, il s'en est déroulé, au nord de Montréal, sur certains lacs des Laurentides qu'on a saccagés à coups de bâtons de dynamite.

Finalement, ces braves généraux auraient intérêt à visionner tout de suite, pour réviser le film à Oscars "The Deer Hunter" durant lequel on voit ce que c'est que du courageux et brillant sauvetage par hélicoptère!

rendez-vous

Chicoutimi

Cours d'obéissance de base — Donnés par le club de chiens Versatile du Saguenay, au Mail 170, dimanche. Inscription à 9h00, pour informations: 545-1768.

Rencontre eucharistique — Ce soir, à 19h30, à la chapelle des Servantes du Saint-Sacrement. Les membres de la Garde d'honneur et le public sont invités.

Raja-yoga — Soirée d'information sur le raja-yoga, demain au centre de yoga Le Lotus, 338, Saint-Gérard, Chicoutimi (secteur Nord). Tél.: 545-6190.

Les enfants ont le droit inaliénable d'être désirés

par Christiane Laforge

MONTREAL (CL) — "Le premier droit de l'enfant est d'être désiré." Claire Bonenfant, présidente du Conseil du statut de la femme, énonçait par ce principe que pour aimer ses enfants, la société doit d'abord les désirer. Alors peut-être pensera-t-elle à des structures économiques, culturelles et sociales qui accordent à l'enfant, le droit d'exister, non comme objet passif et possédé, mais comme personne.

Accompagné de Camil Laurin, ministre d'Etat en Développement culturel, Robert Després, président de câblevision nationale, et de Léo Robac, professeur en relation industrielle à l'Université de Montréal, Claire Bonenfant participait à une table ronde, traitant de la situation de l'enfant québécois, à la mi-temps du congrès de l'Association des centres de services sociaux.

Si tout le système influe de près et de loin sur la situation de l'enfant, la femme demeure au premier plan. Faisant un parallèle entre l'Année internationale de la femme, qui, aux dires de Claire Bonenfant, a eu des retombées valables pour les femmes, l'Année internationale de l'enfant devrait permettre une prise de conscience.

Laquelle, tout comme cela est pour la femme, n'aboutira qu'à une seule et même conclusion: l'enfant est indissociable de tout ce qui soutient la structure de notre société. C'est ce qu'ont également démontré les autres panelistes, soulevant les problèmes complexes des structures et ne parvenant pas à proposer des solutions qui ne soient utopiques à moins d'un changement absolu des mentalités et des politiques.

Le statut de l'enfant

Le statut de l'enfant est directement lié au statut de l'homme et de la femme. Surtout de la femme, comme le démontre la présidente du CSS, alors que la société actuelle se décharge entièrement du soin des enfants entre les mains de femmes, puisque les enfants ont aussi été les victimes du système autoritaire de la société patriarcale et que, ajoute-t-elle, "dans la mesure où les femmes se libèrent, elles font aussi des enfants libres."

Le mouvement féministe, loin de ce qu'aiment à prétendre certains orateurs, n'est pas un mouvement anti-enfants. Au contraire, puisque le mouvement féministe a été le premier à réclamer la paix pour mettre fin à la puree des enfants, a demandé que l'on sorte les enfants des mines et des usines et, aujourd'hui, veut la fin de la violence physique et morale maquillée en autorité et l'instauration d'une société où les besoins humains prévaudront sur le profit.

Robert Després est le premier à dénoncer le monde du travail qui ne permet pas à tous les enfants de bénéficier d'un milieu de vie sain et épanouissant. "Personne ne contestera que le milieu où travaillent les parents, les conditions qui y prévalent et la rémunération qui leur est versée, influent à des degrés divers sur l'enfant", dit-il.

Et pour lui donner le droit de vivre dans un milieu sain, il faut satisfaire des conditions autres que celles des travaux abrutissants, des conditions insalubres, épuisantes, mal rémunérées, des travaux dangereux, instables, aux horaires qui ne correspondent en rien aux besoins de la cellule familiale.

Le travail n'est pas la seule cible de la critique de M. Després, lequel accuse la télévision tout en plaidant sa cause, media véhiculant le pire et le meilleur et qui joue, dans la vie des enfants, un rôle de premier plan, par son omniprésence et son influence.

Peut-être que le milieu du travail changera par la pression des jeunes qui refusent de plus en plus de se condamner à l'abrutissement de certains métiers. Les jeunes ne sont plus soumis aveuglément. Ils contestent, critiquent et surtout interrogent, déclare Léo Robac. Attitude saine et constructive qui se situe dans un contexte social politique précis, soit celui d'un Québec gouverné, pour la première fois, par une formation fondée sur un mouvement de masse.

Sa conception, une société accueillante et humaine, se définit comme suit: "Une société qui ne cherche pas à bercer ces jeunes, ni à leur offrir une promesse dodue, ouatée, mais qui se propose d'impliquer les jeunes, en tant que citoyens à part entière, dans la recherche des voies d'actions sur leurs problèmes."

Changement de mentalité, contestation, lutte pour le changement, sont aussi les propos de Camil Laurin qui constate une situation provoquant une souffrance, mais un mouvement visant à provoquer le changement qui permet l'évolution. Cette lutte perpétuelle est le fil conducteur. Ainsi, l'Année internationale de l'enfant, s'inscrit comme le constat d'une situation insupportable, soit celle de l'enfant qui devient depuis peu, préoccupation importante de la société. Si, depuis 1880, se sont multipliés les spécialistes de l'enfance, il ne s'agissait pas, comme aujourd'hui, de reconnaître des droits, une individualité propre à l'enfant.

Entre un excès d'autoritarisme du passé, un excès de libéralisme d'après-guerre, il y a place pour structurer l'environnement où l'enfant, pourvu de modèles, pourra se développer dans un concept de solidarité, d'engagement et d'amour.

Le congrès qui se termine aujourd'hui, aura été suivi par plusieurs centaines de personnes, dont une trentaine de participants du Saguenay-Lac-Saint-Jean des services sociaux, des mouvements familiaux et des milieux scolaires.

ASSOCIATION DES TRAVAILLEURS DE L'ALUMINIUM — La FSSA et la CASAW ont annoncé officiellement la formation d'une association qui reliera les deux groupes syndicaux qui représentent les travailleurs à l'emploi de l'Alcan au Québec et à Kitimat en Colombie-Britannique.

L'ATA, un "pont" érigé entre les syndiqués de la FSSA et les syndiqués de la CASAW

par Andrée Brassard

JONQUIERE — Après avoir dépensé de nombreuses énergies au projet qu'elle chérit depuis longtemps, la Fédération des syndicats du secteur aluminium (FSSA) vient de concrétiser partiellement ses désirs, en procédant officiellement à la formation d'une association qui reliera les travailleurs de l'Alcan au Québec à ceux de l'aluminerie de Kitimat en Colombie-Britannique.

Quoique faible en consistance et passablement éloignée des désirs originaux de la FSSA qui aurait préféré une fusion complète des deux organisations syndicales, ce regroupement, nommé Association des travailleurs de l'aluminium (ATA) "respecte la ligne de pensée véhiculée par la FSSA tout en maintenant l'autonomie locale des deux organisations syndicales", a précisé le président de la FSSA, M. Jean Halley.

Plusieurs objectifs animeront le fonctionnement de l'association, dont l'obtention de la même date d'expiration des contrats de travail au Québec et à Kitimat. On espère également discuter de certains points communs à une table centrale avec la compagnie Alcan.

Première étape

La fusion complète des deux groupements syndicaux s'avère impossible pour l'instant, simplement parce que les 2,000 travailleurs de Kitimat ne la désirent pas. L'énorme distance entre la Colombie-Britannique et le Québec, et les expériences précédentes vécues par les syndiqués de Kitimat expliquent ce phénomène, a-t-on signalé à l'occasion d'une conférence de presse. Les syndiqués de Kitimat se sont désaffiliés des Métallos en 1976 et ne semblent pas intéressés à reprendre l'expérience d'une seconde affiliation, en raison du "nationalisme très fort", qui existe là-bas!

Autre aspect intéressant, les travailleurs de Kitimat représentés par la CASAW, sont membres de la Confédération des syndicats canadiens. Ils auraient dû s'en retirer s'ils avaient accepté une fusion avec la FSSA.

Représentation

L'association est formée de trois représentants de chaque formation syndicale et l'on n'a pas considéré la différence importante du nombre de membres qui les constituent. Au Québec, 8,000 travailleurs sont membres de la FSSA alors qu'à l'aluminerie de Kitimat, 2,000 syndiqués sont regroupés au sein de la CASAW. Selon M. Halley, le nombre de membres n'a pas été considéré, au plan de la formation numérique de l'ATA. On a préféré le principe de trois représentants par organisation syndicale.

Grève au moment jugé opportun

Rejet des offres patronales à CFGT

ALMA (AB) — Plus qu'insatisfaits des offres patronales, les 15 employés syndiqués de la station radiophonique CFGT d'Alma semblent s'acheminer vers le déclenchement de leur première grève. Après avoir rejeté les offres patronales dans une proportion de 100 pour cent, ils ont en effet donné mandat à leur comité de négociation de déclencher la grève au moment jugé opportun.

Après [illegible] négociations jugées infructueuses par le syndicat, qui tente d'obtenir un premier contrat de travail, les pourparlers achoppent principalement sur la sécurité d'emploi et les salaires ainsi "qu'une foule de clauses normatives", a précisé le conseiller technique de la Fédération nationale des communications, de la CSN, M. Guy Marolais.

Au chapitre salarial, l'écart est énorme, particulièrement à la fin du contrat. Les offres pour 1981 sont inférieures de $100 par semaine à ce qui sera versé aux employeurs au même secteur au Saguenay en 1980.

Du côté patronal, on semble avoir adopté la ligne dure. Dans un communiqué émis par le procureur patronal, Me Jean-Paul Aubin, il est écrit: "Nous maintiendrons toujours nos positions sur le respect du droit à l'entreprise, à son pouvoir de gérance et d'administration et nous sommes prêts à entamer le conflit s'il y a lieu".

Tout en se disant prêt à continuer à négocier, la partie patronale accuse le syndicat d'avoir lancé "une forme d'ultimatum", à l'occasion de la dernière séance de conciliation. Le syndicat aurait en effet déclaré qu'il exigeait de régler les clauses relatives à la sécurité d'emploi avant de renégocier ou de rediscuter toute autre chose.

L'employeur dit ne pas refuser la sécurité d'emploi aux employés en place, "mais il faut tenir compte dans son application pratique du droit de gérance et d'administration"... Interrogé sur cette nuance, Me Aubin s'est refusé à fournir tout autre commentaire pour l'instant.

Raoul Blackburn

En grève depuis le 16 février, les 8 employés syndiqués de la firme chicoutimienne Raoul Blackburn se verront probablement imposer un premier contrat de travail, l'employeur ayant déposé une requête visant à la formation d'un conseil d'arbitrage. Si le ministre du Travail et de la main-d'oeuvre, M. Pierre-Marc Johnson y consent, le conseil d'arbitrage tentera de rapprocher les parties. Sinon, il imposera un premier contrat de travail.

Cette négociation achoppe principalement sur les salaires, le syndicat réclamant une hausse de 41 pour cent en un an, alors que l'employeur se dit disposé à verser 16 pour cent d'augmentation, échelonnée sur deux ans.

Refus de l'article III

Détermination de la CEQ

par Gilles Lalancette

CHICOUTIMI (GL) — La ronde de négociation pour le renouvellement du contrat collectif des enseignants des commissions scolaires s'annonce corsée, surtout à l'échelle locale, et laisse présager un automne mouvementé si les intentions rapportées par les quatre présidents de syndicats CEQ de la région se concrétisent en cours de négociation.

Plusieurs éléments convergent, et permettent de croire que la négociation pourrait aboutir à un cul-de-sac. Hier, à l'occasion d'une conférence d'information, les quatre syndicats CEQ de la région ont fait front commun pour annoncer leur refus d'entreprendre la négociation locale tant que l'article III du décret 262-79 ne sera pas abrogé.

Le 31 janvier, le ministre de l'Education décidait par un arrêté en conseil de déterminer les points de négociation locaux et nationaux visant le renouvellement du contrat collectif des enseignants des commissions scolaires. Il énumérait 14 matières à négocier localement dans l'article II de son décret, et excluait trois points chers aux syndiqués soit l'affectation-mutation, les congés sociaux et le dossier personnel de l'enseignant.

Les syndicats CEQ veulent absolument voir rapatrier ces points à l'échelle locale et exigent l'abolition de l'article III du décret qui stipule: "les stipulations négociées et agrées à l'échelle locale ne peuvent avoir pour effet d'abroger, d'amender ou de modifier toute stipulation négociée et agrée à l'échelle nationale"...

Dans l'esprit des syndiqués, l'acceptation de l'article III signifie la négation pure et simple du principe d'une véritable négociation locale. Dans cette optique, les syndicats CEQ continueront de revendiquer, au niveau national de vraies négociations locales en faisant de ce dossier une question prioritaire à la table sectorielle.

Confrontation

Evidemment, le porte-parole des quatre syndicats, le président de l'AETL, M. Vincent Major ne parle pas d'affrontement. Toutefois, la présence accaparante de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec dans toutes les régions, la volonté manifestement centralisatrice de l'Etat dans l'actuelle négociation et les propositions vagues aux tables de négociation rendent songeurs les syndicalistes.

Le président de l'Association des enseignants du territoire Lapointe soutient qu'un règlement n'est pas pour demain matin. Il parle d'une entente possible vers le mois de juin mais pas avec certitude.

Amené sur le terrain de la confrontation, M. Major précise simplement que le tout s'annonce mal. "Dans le contexte actuel, on peut penser à un automne chaud dans le secteur de l'éducation", lance le président de l'AETL.

Concernant les priorités de négociation, le porte-parole des quatre syndicats avoue qu'au sujet de la tâche et du nombre d'élèves par classe, les propositions du comité patronal ne cadrent pas du tout avec les revendications initiales des syndicats.

Dans l'esprit de M. Major, si les positions patronales demeurent, on continuera à voir des classes de 42 élèves au secondaire.

Enfin, dans tout ce contexte, la possibilité de mettre de l'avant des moyens de pression n'est pas écartée. Toutefois, il n'en est pas question pour le moment.

Des verres personnalisés pour son bar particulier!

C'est le cadeau tout indiqué pour l'homme qui possède son bar personnel, qu'il s'agisse d'un collègue qui s'enorgueillit de son bar en acajou ou d'un ami qui se contente d'un petit coin-bar dans la cuisine.

Le prénom ou le nom sera gravé sur commande, ici même au Canada. Prière d'allouer un délai de 3 semaines pour la livraison. Ils vous arriveront dans une boite bleue de Birks!

Série de six grands verres de 12 oz ou
Série de six verres à apéritif de 12 oz.

$14.95

BIRKS
JOAILLIERS

PLACE DU ROYAUME — 549-5595

Unique!

Superior Muffler®

PLUS DE 1500 CONCESSIONNAIRES EN AMÉRIQUE DU NORD

GARANTIE À VIE
(GARANTIE COMPLÈTE À VIE)
sur le silencieux, le tuyau de sortie, le tuyau d'échappement et la main-d'oeuvre
(aussi longtemps que vous posséderez votre voiture)

TREMBLAY AUTO ELECTRIQUE ENR.
St-Léon et St-Félix
Jonquière
547-8157

GILBERT & FILS
3350, R.R. # 2
Bagotville
677-2025

TOUT CE QUI S'IMPRIME NOUS L'IMPRIMONS

l'imprimerie
LE PROGRÈS DU SAGUENAY LIMITÉE
316, AVENUE LABRECQUE — CHICOUTIMI — TEL.: 545-4474

québec en bref

Chasse à l'homme

QUEBEC (PC) — Deux présumés auteurs d'un vol à main armée ont été blessés, mercredi, à Québec, au cours d'un échange de coups de feu avec des policiers.

Selon la police, un véhicule occupé par les deux suspects a été pris en chasse au moment où il quittait à vive allure un foyer pour personnes âgées, dans le quartier Duberger, où deux individus venaient de s'emparer de la paie des employés.

La chasse à l'homme, ponctuée de coups de feu de part et d'autre, s'est poursuivie jusque dans la municipalité de Vanier, en banlieue de Québec.

Les deux individus ont réussi à franchir un barrage de polices mais ils se sont engagés plus tard, dans une rue sans issue où ils ont dû abandonner leur véhicule.

Ils ont été capturés peu de temps après, l'un caché derrière une clôture et l'autre dans un garage en toile.

Haschisch saisi

DISRAELI (PC) — La Gendarmerie royale du Canada a saisi mardi 100 livres de haschisch liquide, qu'elle évalue à $1,2 million, et arrêté deux individus, à Saint-Jacques-le-Majeur, à 15 km de Disraëli.

La drogue était cachée dans deux réservoirs souterrains, sur une ferme appartenant à l'un des suspects. Cinq livres de marijuana ont été également trouvées dans la maison de la ferme.

Peut-être une commission sur le taxi selon Lessard

QUEBEC (PC) — Il est possible qu'une commission parlementaire soit tenue à l'automne pour étudier les problèmes de l'industrie du taxi, a déclaré hier à l'Assemblée nationale le ministre des Transports, Lucien Lessard.

Le ministre n'entend pas convoquer d'ici là la commission et ne s'est pas engagé à la convoquer à l'automne, alors qu'il répondait à une question du député libéral de Verdun, Lucien Caron.

M. Lessard recevra d'ici une quinzaine un rapport sur l'ensemble de l'industrie du taxi et espère pouvoir alors être en mesure de présenter un certain nombre de solution, particulièrement en ce qui concerne le secteur de Montreal.

Politique de transport

QUEBEC (PC) — Le ministère des Transports est en train de considérer une politique de transport maritime au Québec, a révélé hier le ministre Lucien Lessard à l'Assemblée nationale.

Dans l'élaboration de cette politique, le ministère verra à ce que le transport maritime dans la province soit accordé à des caboteurs québécois, a dit le ministre en répondant aux questions du député libéral de Charlevoix Raymond Mailloux.

Tremblay ignore le prix de location des navires

QUEBEC (PC) — Le ministre de l'Industrie et du Commerce a affirmé hier à l'Assemblée nationale qu'il ne connaissait pas à quel prix Marine Industrie avait loué trois navires à une compagnie hollandaise.

Mais même si je le connaissais, a dit le ministre Rodrigue Tremblay, "Je ne suis pas certain qu'il serait dans l'intérêt public d'étaler les conditions de ce genre de contrat devant la presse".

Il s'agit d'une décision prise par le conseil d'administration de Marine et non par le ministère, a expliqué le ministre en répondant aux questions du chef de l'Union nationale Rodrigue Biron.

Le ministre a aussi confirmé que la construction de quatre navires pour la Pologne comportera une perte financière, supérieure à $10 millions mais inférieure à $20 millions.

Formation professionnelle France-Québec

PARIS (AFP) — M. Jacques Legendre, secrétaire d'Etat français auprès du ministre du Travail, et de la participation chargé de la formation professionnelle, a quitté Paris mercredi pour une visite officielle d'une semaine au Québec, annonce-t-on officiellement dans la capitale française.

Cette visite qui répond à une invitation de M. Jacques-Yvan Morin, vice-premier ministre du Québec, est effectuée dans le cadre des échanges culturels Franco-Québecois.

Au cours de son voyage qui durera jusqu'au 9 mai, M. Legendre exposera l'action du gouvernement français en matière de formation professionnelle, d'insertion professionnelle des jeunes et les problèmes sociaux intéressant les deux pays.

Commission touchant les communications

QUEBEC (PC) — Le secrétariat des commissions parlementaires convoquera des personnes et des organismes devant une commission qui siégera le 28 mai au sujet de deux projets de loi touchant les communications.

Il s'agit des projets de loi portant, le premier sur la programmation éducative, et l'autre, modifiant la Loi de l'Office de radiotélédiffusion du Québec.

Il n'y a pas à cette occasion d'invitation générale, mais les députés communiqueront au secrétariat les noms des personnes et des organismes qu'ils désirent entendre devant cette commission, a expliqué hier le leader parlementaire du gouvernement Claude Charron.

Enquête sur Laval

QUEBEC (PC) — Une enquête sur l'administration municipale de Ville de Laval reprendra sous peu, a annoncé mercredi, sans en préciser la date, le ministre des Affaires municipales, M. Guy Tardif.

L'enquête, entreprise l'an dernier, avait été suspendue parce que le statut d'un des enquêteurs, qui n'était pas membre de la Commission municipale, posait des problèmes.

Aussi, les enquêteurs Alain Brabant et Jean-Paul Boucher ont été renommés, mais en vertu de la Loi des commissions d'enquête, pour valider leur statut.

Leur enquête pourra porter sur l'administration de Laval du premier janvier 1970 au 31 décembre 1978, sauf en ce qui a trait au service municipal de police.

Arme contre les fuyards

L'unité par le pouvoir d'achat fédéral

QUEBEC (PC) — Un projet de loi interdisant de fumer dans un lieu public a été présenté à l'Assemblée nationale mercredi.

Il s'agit d'un projet de loi privé présenté par le député libéral de Saint-Louis, M. Harry Blank.

En vertu de ce projet de loi, le fumage serait interdit dans tout lieu public, sauf dans les endroits réservés à cette fin, de même que dans un taxi si le conducteur ou un des passagers l'exige.

Une personne persistant à fumer malgré l'interdiction devra être expulsée du lieu public par le directeur ou le gérant du lieu à la demande d'une autre personne.

Le coupable est également passible d'une amende allant jusqu'à $100.

M. Blank a expliqué que le projet de loi s'inspirait des règlements municipaux déjà en vigueur dans plusieurs villes dont Ottawa.

De son côté, le député péquiste de Deux-Montagnes, M. Pierre De Bellefeuille, a manifesté son intention d'appuyer le projet de loi de l'Opposition.

Les experts en procédure parlementaire se demandent cependant ce qu'il adviendra du projet de loi. Une telle mesure doit émaner d'un membre du Cabinet des ministres pour être adopté, selon la tradition.

C'est la deuxième année que M. Blank présente son projet de loi, l'an dernier, il est resté inscrit à l'agenda des travaux sans être débattu.

Le ministre a déclaré aux hommes d'affaires qu'il ne demeurerait pas "indifférent" à l'égard des entreprises qui éprouvent des difficultés au Québec: "Quelle que soit l'aide dont vous ayez besoin pour rester dans cette province, nous vous l'accorderons."

Mis à part le pouvoir d'achat de l'Etat, M. De Bané n'a pas précisé quel moyen de pression le gouvernement entendait utiliser pour parvenir à ses fins.

M. De Bané a rappelé que le ministère qu'il dirige dépense près de $3 milliards par an. Au cours du dernier exercice fiscal, cette administration a acheté pour $566 millions de biens et services au Québec, ce qui correspond à 27 pour cent du buget.

Il estime que le volume des affaires dans cette province maintient 21,500 emplois directs et 32,000 indirectement.

Selon le ministre, le Québec fournit à lui seul près de la moitié des besoins de l'Etat dans certains secteurs tels que l'industrie du textile et de la chimie, le transport, le vêtement et le cuir.

Navires et avions

Les industries de haute technicité comptent aussi fortement sur les marchés du ministère des Approvisionnements et Services, particulièrement la construction et la réparation des navires, l'aéronautique et le matériel de communication.

Cependant, a dit M. De Bané, les achats au Québec se concentrent dans moins de 3,000 entreprises, alors que le ministère évalue à 10,000 le nombre d'entreprises qui offrent des produits dont l'Etat a besoin.

Le ministre a exhorté les hommes d'affaires à bénéficier davantage du pouvoir d'achat de l'Etat. Il a notamment recommandé aux petites et moyennes entreprises de se concentrer davantage dans des marchés de sous-traitance que les fournisseurs de l'Etat sont en mesure de donner. Il a déploré le fait que, encore trop souvent, la sous-traitance de grosses commandes de l'Etat soit exécutée à l'étranger.

AMOUR MATERNEL — Quand cette poule d'un an prit en main la tâche de garde d'enfant pour quatre chatons de trois semaines, elle a tout simplement suivi l'instinct naturel et s'est assise sur eux. La mère substitut, sur la ferme de Ian Sutherland d'Owen Sound, devient aigrie quand quiconque touche les chatons. Les chatons semblent se plaire.

(Photolaser PC)

Projet de loi pour interdire le tabac

MONTREAL (PC) — Le gouvernement fédéral va utiliser son immense pouvoir d'achat pour promouvoir l'unité du pays, a déclaré le ministre des Approvisionnements et Services, Pierre De Bané, mercredi.

Mais le ministre a aussi menacé de se servir de cette arme contre les entreprises qui quittent le Québec.

"L'unité de ce pays est d'une importance capitale", a-t-il lancé à quelque 250 hommes d'affaires réunis à l'hôtel Reine Elisabeth à l'instigation de son ministère, de celui de l'Industrie et du Commerce et du ministère d'Etat pour la Petite entreprise.

M. De Bané n'a pas mâché ses mots à l'endroit des entreprises qui nuisent à l'unité du pays en quittant le Québec.

"Je suis convaincu que la plupart des compagnies qui se sont retirées ces deux ou trois dernières années l'ont fait par lâcheté et par paresse", a-t-il dit aux journalistes à l'issue d'un déjeuner-causerie.

Une honte

Il a cité le cas de la compagnie d'assurances Sun Life qui, à son avis, n'a pas donné la moindre preuve qu'elle était forcée de quitter le Québec. C'est une honte, a-t-il dit.

L'UN réclame l'interdiction des sondages en périodes électorales

QUEBEC (PC) — Le député unioniste de Mégantic-Compton a demandé hier au ministre des Communications de présenter un amendement à la Loi sur les élections pour prohiber les sondages en périodes électorales.

Parlant à l'Assemblée nationale au cours d'un débat sur la publicité et la propagande, M. Fernand Grenier s'est élevé contre un sondage de l'Institut québécois sur l'opinion publique, publié un dimanche, une semaine avant l'élection dans le comté de Jean-Talon.

Ce sondage, a rappelé M. Grenier, qui était l'organisateur du candidat unioniste Grégoire Biron dans Jean-Talon, donnait les péquistes et les libéraux nez à nez dans ce comté et donnait à l'Union nationale encore moins de votes qu'elle n'en a recueillis.

A la suite de ce sondage, a dit le député, l'armée rouge avec tous ses bonhommes sept-heures et ses épouvantails à corneilles s'est mise en marche dans Jean-Talon.

Ce "sondage-bidon" a donné au Parti libéral l'occasion de dire à la population de Jean-Talon: le PQ et le Parti libéral sont nez à nez. Sauvez-vous dans le Parti libéral contre l'indépendance", a dit M. Grenier.

De sorte que ce n'est pas une élection, mais un mini-référendum qui a eu lieu dans ce comté, a-t-il affirmé en demandant au ministre d'intervenir pour ne pas "permettre à n'importe quelle compagnie de sondage-bidon d'intervenir dans le processus électoral.

La maison qui a fait ce sondage, selon M. Grenier, a contrecarré les efforts loyaux de tous les partis dans cette élection.

Le vendredi avant la publication du sondage, un sondage de l'UN effectué à quatre reprises auprès de 312 personnes donnait à ce parti une intention de vote beaucoup plus importante qu'il a reçue, a affirmé le député.

L'intervention du député de Mégantic-Compton n'a pas eu l'heur de déranger beaucoup les députés libéraux, qui ont insisté pour que le président de l'Assemblée nationale accorde du temps supplémentaire au député afin qu'il ait tout le temps voulu pour terminer son discours.

Le rapport sur la crise d'octobre sera rendu public

QUEBEC (PC) — Le rapport Duchaine sur la crise d'octobre sera rendu public, en dépit du manque de collaboration du gouvernement fédéral.

Tel est l'engagement pris mercredi à l'Assemblée nationale par le ministre québécois de la Justice, M. Marc-André Bédard, en réponse aux questions du député libéral de Marguerite Bourgeois, M. Fernand Lalonde.

Le rapport Duchaine est le produit d'une enquête menée depuis 1977 par un procureur du ministère de la Justice, M. Jean-François Duchaine, qui a compilé plusieurs milliers de pages de documentation sur la crise d'octobre.

M. Bédard a expliqué que le rapport ne sera pas rendu public tant que des procès se déroulent à Montréal concernant l'enlèvement du diplomate James Richard Cross, le 5 octobre 1970.

Le ministre avait déjà publiquement déploré l'absence de collaboration du gouvernement fédéral, qui avait refusé de livrer des détails recueillis par la Gendarmerie royale du Canada pour compléter l'enquête.

Selon M. Bédard, rendre immédiatement public le produit de l'enquête Duchaine risquerait d'être une intervention inadéquate dans la tenue normale des procès.

De son côté, le député Lalonde a demandé au ministre de prendre l'engagement de ne pas lancer publiquement le rapport Duchaine pendant la campagne référendaire qui s'en vient sur l'avenir constitutionnel du Québec.

HOLIDAY INN DE JONQUIERE
559, EST, ROUTE 170
JONQUIERE

OUVERTURE FIN JUIN 1979

Nous recherchons les services de fournisseurs pour les produits alimentaires suivants: viandes, volailles, poissons, produits laitiers, pain, pâtisseries, fruits, légumes et épiceries.

Fournisseurs pour papeterie, fournitures de bureau, quincaillerie et produits d'usage courant et jetables (pour cuisine, bar, restaurant).

Mercredi et jeudi, les 9 et 10 mai 1979, nos préposés au service des achats seront à nos bureaux temporaires, au Mail 170, pour vous recevoir. Veuillez appeler à:

548-3124

LE LUNDI, 7 MAI
POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS

Marcel Lessard

COMTE LAC-ST-JEAN

Réservée et payée par Maude Girard, agent officiel de Marcel Lessard, libéral Lac-St-Jean.

SOUVENIR INOUBLIABLE DE VOTRE MARIAGE OU POUR LA FETE DES MERES.

COUPES A COGNAC

avec vos prénoms et la date de votre mariage gravés dans le verre ainsi qu'une serviette de dentelle ornée d'une rose rouge pour la coupe de la mariée et bleu pour celle du marié.

Les deux coupes pour seulement	$13.00
Plus taxe de 8%	$1.04
Incluant frais de poste et boîte cadeau	$14.04

S.V.P. commandez ces coupes sur la présente feuille et payez à l'avance. Aucun C.O.D. pour ces coupes

Nul escompte ne peut être accordé sur ce prix.

ECRIVEZ TRÈS LISIBLEMENT

Prénom de la mariée .....

Prénom du marié .....

Date du mariage .....

Pour expédier à

Nom .....

Rue, rang ou C.P. .....

Ville .....

Comté ..... Prov. .....

Code Postal .....

EN EXCLUSIVITE A:

L'Emeraude Enr.

PLACE DU SAGUENAY — CHICOUTIMI — TEL.: 549-8582

Vente Anniversaire

la Baie
Place du Royaume

Rabais de 33 1/3% à 40% sur imperméables!

Profitez de ces rabais fantastiques et venez choisir parmi notre grande sélection d'imperméables importés, lavables et aussi de modèles d'un manufacturier renommé. Vous y trouverez des modèles à devant droit ou double boutonnage dans des versions mode aux coloris avantageux. Tailles: 8 à 18, dans le lot. Seulement quelques modèles de notre collection sont ici représentés. Venez vite faire un tour à La Baie... premiers arrivés... premiers servis!

Achats en magasin seulement. Rayon 101, au deuxième, centre-ville et dans toutes les succursales.

La Baie accepte avec plaisir les cartes Chargex/Visa et Master Charge.

La Baie, ord.: $60.00 à $70.00

39.99 ch.

Demandez-nous n'importe quoi
...ou presque

CARTE DE CREDIT
la Baie
votre nom est bon dites "à mon compte"

LA BAIE, CHICOUTIMI
3, Place du Royaume,
boulevard Talbot, Chicoutimi,
545-3160.

HEURES D'AFFAIRES:
du lundi au mercredi, de 9h30 à 17h30
— les jeudi et vendredi, de 9h30 à 21h00
— le samedi, de 9h00 à 17h00.

"Le PQ est en train "d'iraniser" le Québec"

— Roger Lemelin

TORONTO (PC) — Dans un plaidoyer pour le maintien de l'intégrité du Canada, l'écrivain Roger Lemelin, président et éditeur du quotidien La Presse, a affirmé que les 85 pour cent de fédéralistes canadiens-français sont perplexes devant l'attitude de l'Ontario et des autres provinces anglaises vis-à-vis la crise canadienne.

"Nous nous sentons tout seuls à défendre l'unité canadienne et tout seuls à en assumer le prix énorme", déclare l'auteur du roman "Les Plouffe", qui ajoute que l'indifférence agacée de beaucoup de Canadiens anglais fait exactement le jeu du Parti québécois.

"Aidez-nous donc, dit-il. C'est vous que vous aiderez."

M. Lemelin était hier soir, conférencier au dîner annuel de La Presse Canadienne. Il a dénoncé le Parti québécois, affirmant que "le bien-être et l'avenir économique de six millions de Canadiens français ont été foulés aux pieds par le Parti québécois, au nom du triomphe possible de l'idéologie d'un parti qui se sert effrontément de l'appareil gouvernemental comme instrument de sa lutte".

"Il faut l'affirmer: l'élection du 15 novembre a été un coup d'Etat de la part du PQ, pacifique peut-être, mais un coup d'Etat quand même", dit M. Lemelin, qui a d'autre part déclaré que le Parti québécois est en train "d'iraniser" le Québec.

Terrorisme larvé

M. Lemelin a tracé un tableau sombre du régime péquiste disant qu'après trois ans de pouvoir le référendum promis n'a toujours pas été tenu et que la situation économique empire. Il a précisé que les travailleurs et les jeunes en particulier sont touchés par la conjoncture créée par le PQ. Il a taxé le gouvernement actuel de "monstrueuse irresponsabilité" le disant "prêt à sacrifier le Québec et le Canada à ses idées fixes, à ses fantasmes et à ses frustrations".

"Une mentalité collective d'assistés sociaux s'installe, l'armée des fonctionnaires grandit, les professions libérales sont lentement asphyxiées, des usines ferment, le fardeau des taxes étouffe ceux qui sont le moteur de l'économie", affirme M. Lemelin, qui ajoute: "Un certain terrorisme larvé s'installe, ceux qui voient clair dans une confusion générale entretenue à dessein, n'osent se plaindre ouvertement de peur de représailles de toutes sortes."

L'éditeur de La Presse a aussi déclaré que le gouvernement se conduit comme si l'indépendance était chose faite. Et il lui reproche sa "publicité insidieuse". Il affirme que "le gouvernement a maintenant à son service les meilleurs créateurs publicitaires du Québec et les budgets publicitaires, de $5 millions qu'ils étaient sous Bourassa, sont maintenant de $30 millions. Tout cela fait penser aux méthodes de propagande dans les pays totalitaires.

Liberté et unité

Affirmant que le gouvernement du PQ cherche à gagner du temps en repoussant constamment son référendum, parce qu'il sait que "les Canadiens français, même hypnotisés, sont doués d'un solide instinct de conservation", M. Lemelin dit que le PQ dans la présente élection fédérale "a mis tout en place pour faire battre M. Trudeau le 22 mai... Ils aimeraient voir élire à Ottawa un gouvernement sans représentation du Québec. La population du Québec n'a jamais été traitée avec autant de cynisme par son gouvernement élu".

M. Lemelin va plus loin et dit que "le 22 mai constituera la date du vrai référendum pour les Québécois et que M. Trudeau recueillera un vote écrasant". Il a évoqué la "cuisante défaite du PQ" dans les comtés de Jean-Talon et d'Argenteuil, lundi dernier, et dit que c'est "une forte indication du sentiment réel de la majorité des Canadiens français".

Il tient bien à préciser qu'il ne dit pas cela pour rassurer les Canadiens anglais, mais simplement glais, mais pour simplement les convaincre que les Canadiens français "veulent rester dans la Confédération canadienne sous l'autorité d'un gouvernement central fort, efficace qui prendra le taureau par les cornes, sans quoi notre pays ne peut être gouverné sans danger d'anarchie et de pertes de nos libertés".

D'ailleurs il donne l'avertissement que lorsque la "crise québécoise sera résolue, les rapports entre nous, ne pourront plus être pareils. Les souffrances que cette crise historique du PQ nous aura fait endurer à tous, nous rapprocheront".

Pour M. Lemelin, la liberté individuelle et l'unité canadienne vont de pair. "L'une survit difficilement sans l'autre", dit-il. Il déclare tenir à sa liberté "de façon farouche, avant toute chose, plus qu'à ma langue, qu'à ma culture, qu'à ma vie même, car sans cette liberté, il ne vaut pas la peine de vivre".

Subtile anarchie

Abordant la crise canadienne, M. Lemelin dit qu'Ottawa voit son pouvoir affaibli par celui des provinces, alors que le pouvoir des provinces n'est pas assez fort pour gouverner de façon absolue. "Il y a actuellement une subtile anarchie qui s'installe au pays. Les autorités s'annulent".

"Aucun état ne peut fonctionner dans l'ordre s'il est miné par la rébellion de ses plus fortes composantes, s'il ne maintient pas la suprématie de son autorité", dit-il en précisant que c'est pourquoi le Québec veut le pouvoir absolu et la séparation.

"Notre Canada est en train de se balkaniser, parce que le Québec et quelques provinces ont affaibli le gouvernement central et affichent des ambitions de petits Etats indépendants qui profitent d'être Canadiens mais se conduisent comme si Ottawa ne possédait qu'une autorité symbolique", dit-il.

C'est pourquoi M. Lemelin n'a pas hésité à dire qu'au cours de la présente campagne électorale "tous les chefs de parti se doivent de clamer bien haut la priorité d'un gouvernement central fort s'ils désirent que le Canada survive".

ENTRE MAIRES — Jacques Chirac en compagnie du maire Jean Pelletier (à gauche) lors d'une conférence de presse à l'hôtel de ville de Québec.

(Photolaser PC)

AIMF: une initiative qui risque de porter fruits

QUEBEC (PC) — "Les initiatives de ce genre sont de nature à maintenir et à réaffirmer la francophonie dans le monde", a déclaré hier le maire de Paris, M. Jacques Chirac, au terme de la première réunion de l'Association internationale des maires francophones (AIMF).

M. Chirac faisait allusion aux projets d'échanges et de collaboration mis au point par les 20 maires participants au cours de cette réunion de deux jours à Québec.

Ces échanges de personnes-ressources et d'informations techniques porteront sur les différents problèmes urbains communs aux grandes villes, tels l'utilisation du sol urbain, le logement, le transport en commun, la circulation automobile et la pollution industrielle.

En regard de la jeunesse, ces échanges pourraient toucher l'enseignement, la délinquance juvénile, le chômage, le sport amateur, la drogue, etc.

On pense notamment à la création de stages pour les responsables municipaux et à la tenue de colloques internationaux traitant de ces sujets.

Inondations à Montréal

Situation grave mais non encore alarmante

MONTREAL — Le niveau des eaux des rivières et des lacs de la région de Montréal continuait de monter mercredi, et les autorités espéraient toujours que la situation se stabiliserait d'ici la fin de la semaine.

Plus de 500 résidences et maisons de campagne, ainsi que 115 routes dans la région de Laval-ouest, sont affectées par les inondations, a déclaré M. Hervé Lesage, des services de la protection civile du Québec.

"La situation s'est aggravée au cours des dernières 24 heures, sans pour autant atteindre des proportions alarmantes", a dit M. Lesage, ajoutant que, pour le moment, seules une dizaine de familles ont dû être évacuées.

Il a souligné que le niveau du Lac des Deux-Montagnes, à l'ouest de l'île de Montréal, est monté de plus de 8 cm depuis mardi et qu'il demeure "excessivement élevé". Le lac continuera de monter jusqu'à samedi, mais devrait se stabiliser alors, si le climat sec persiste, dit-il.

La petite ville de Ste-Marthe-sur-le-lac est, pour le moment, la plus durement touchée. En effet, 125 résidences et 23 routes ont été partiellement envahies par les eaux du lac.

Selon M. Denis Prévost, du service de la protection civile de la ville de Québec, la situation partout ailleurs dans la province s'est stabilisée depuis mardi.

M. Prevost ajoute que 320 personnes, dans 17 municipalités du nord-est de la Gaspésie, ont dû être évacuées. Toutefois, le "pire semble passé", et toutes les routes de la région ont été rouvertes à la circulation.

Près de 300 personnes ont également été évacuées dans des villes situées le long de l'Outaouais, au nord-ouest de Hull. Mais, toujours selon M. Prévost, le niveau des eaux commence à baisser.

Par ailleurs, le premier ministre René Lévesque a déclaré à l'Assemblée nationale que le gouvernement attendait les estimations finales des dégâts avant de décider des compensations à verser aux victimes des inondations.

M. Lévesque a ajouté qu'un projet de loi-cadre sur l'indemnisation des victimes d'inondations est encore en préparation. En attendant, le gouvernement agira selon les circonstances.

Manitoba

Le gouverneur général du Canada, M. Edward Schreyer, qui fut premier ministre du Manitoba de 1969 à 1977, est revenu hier dans sa province natale pour inspecter les régions touchées par la crue de la rivière Rouge.

Il a survolé la région en hélicoptère pendant trois heures, faisant de brèves escales à Morris et St-Jean-Baptiste. M. Schreyer a, en outre, inspecté les digues improvisées le long de la rivière et en a félicité les auteurs.

Dans les milieux officiels de Winnipeg on estime maintenant que la crue sera moins importante que prévu, mais qu'elle durera près de deux jours de plus.

Dans la région de Letellier, à une vingtaine de kilomètres au nord de la frontière américaine, la crue n'était pas loin, mercredi, du niveau de celle de 1950.

Dans la région de St-Adolphe, au sud de Winnipeg, un nouveau groupe de 200 personnes a été évacué mercredi. Dans les régions proches de la rivière Rouge, qui sont menacées par la crue, un bon nombre des 13,000 habitants ont déjà quitté les lieux.

Mérite forestier 1979

Un concours pour vous, propriétaires de boisés privés!

Afin d'encourager les propriétaires à bien aménager leurs boisés, le ministère des Terres et Forêts du Québec tient chaque année son concours du Mérite forestier.

Ce concours permet à des Québécois de faire connaître leurs réalisations dans le domaine forestier et leur offre également la chance de gagner plusieurs prix. Ainsi, en plus des décorations, les trois meilleurs concurrents de chaque région administrative du MTF reçoivent respectivement $1 500, $1 000 et $500, portant le total des prix en argent à $27 000 pour tout le Québec.

Pour chaque concours, le MTF désigne un aspect de l'aménagement forestier, du reboisement ou de la gestion qui fait l'objet d'une attention particulière de la part des juges. En 1979, **la protection du boisé privé** constitue cet aspect privilégié.

Sont admissibles au concours, les personnes qui ont leur principale résidence ou place d'affaires au Québec et qui y possèdent, depuis au moins cinq ans, en pleine propriété ou sous billet de location, des terrains forestiers d'une étendue totale d'au plus 800 hectares et d'au moins 10 hectares.

Pour en savoir **plus long** sur ce concours, **communiquez avec le bureau du MTF dans votre région** et demandez le **dépliant du Mérite forestier 1979.**

L'inscription au concours se termine le 15 mai 1979.

Gouvernement du Québec
Ministère des Terres et Forêts
Service de l'information

Comment fabriquer un camion Datsun parfait en cognant dans un punching bag.

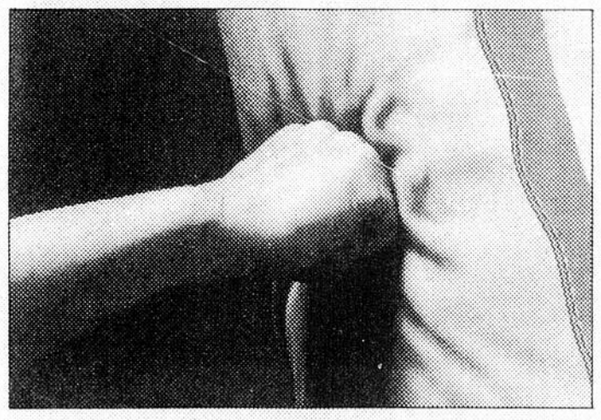

Chez Datsun, le travail est exigeant, minutieux et parfois frustrant. C'est pourquoi nous mettons à la disposition de nos employés un punching bag. Si l'un d'eux se sent un peu nerveux, il peut se défouler en cognant dessus. N'est-il pas rassurant de savoir que votre camion Datsun demi-tonne a été construit par des personnes qui y ont mis toute leur attention et non pas leurs frustrations? Ainsi, vous pouvez en toute confiance exiger de votre camion les mille et une performances que vous attendez de lui.

Et vous ne serez pas le seul, car notre camion Datsun demi-tonne est le plus populaire des camions importés. On l'utilise pour les travaux les plus durs qu'on puisse imaginer. On compte sur lui. Vous aussi pourrez compter sur le vôtre, et longtemps.

Enfin et surtout, votre camion Datsun est fabriqué méticuleusement afin de durer très longtemps. Si bien que nous nous permettons de vous offrir un régime antirouille de 6 ans. Personne d'autre n'en fait autant. Et pour cause! Personne ne fabrique de camions qui ont autant d'avenir que les Datsun. Caisse ordinaire, allongée ou Deluxe Cab, le vôtre vous attend!

Vente Anniversaire

la Baie
Place du Royaume

se poursuit jusqu'à samedi!)

Zoom sur ces aubaines!

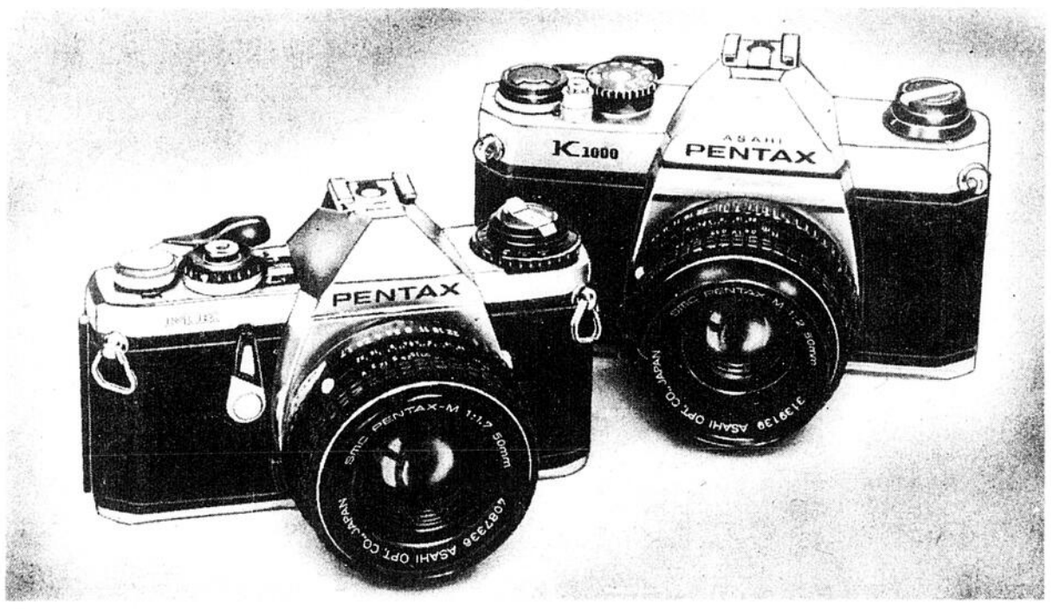

Appareil automatique ME de Pentax

Facilités de paiement sur demande.
A. Appareil 35mm SLR avec exposition automatique. Vitesse d'obturateur commandée électroniquement, de 8 à 1/1,000 sec. Avec retardateur d'obturateur et dispositif de vérification. Comprend un objectif f/1.7, 50 mm monté à baïonnette, étui et courroie. 2 piles, 1.5v comprises.

379.00 ch.

Appareil K1000 de Pentax

Facilités de paiement sur demande.
B. Appareil 35mm SLR des plus avantageux, avec posemètre à travers le viseur. Vitesse d'obturation de 1 à 1/1,000 sec. Compteur de vues à retour automatique. Objectif f/2, 50mm, montage à baïonnette. Avec étui et courroie. Une pile 1.5 v. comprise.

259.00 ch.

Sac à accessoires Candix

G. Parfait pour caméra et accessoires. Intérieur coussiné mousse, 2 compartiments à objectifs/filtres et division. Compartiment extérieur à glissière. Bandoulière. Similicuir, ton brun.

19.99 ch.

Objectif 135mm pour téléphoto de Pentax

FACILITES DE
PAIEMENT SUR DEMANDE
C. Objectif multicouche f/3.5. Parfait pour prises en plein air et sur le vif. Avec étui et courroie.

149.99 ch.

Objectif grand angle 28mm, de Pentax

FACILITES DE
PAIEMENT SUR DEMANDE
D. Objectif 7 éléments, multicouche, f/2.8, angle de visée de 63°. Parfait pour photos d'ensemble, paysage ou groupe. Avec étui et courroie.

189.99 ch.

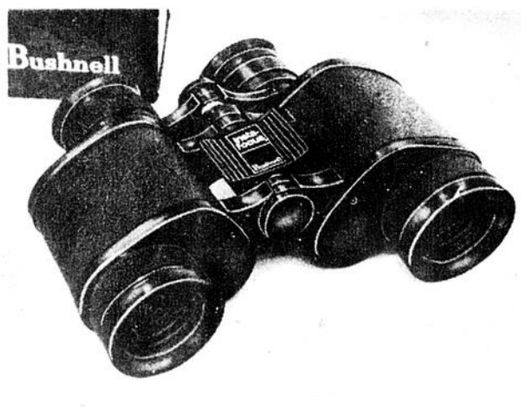

Jumelles 7 sur 35mm, de Bushnell

E. Modèle Sportview à grand angle, champ de 525'. Echelle de 576' à 1,000 ver. Mise au point instantanée. Avec étui et courroie.

44.99 ch.

Jumelles 8 sur 40mm, de Bushnell

FACILITES DE
PAIEMENT SUR DEMANDE
F. Modèle Sportview à très grand angle, objectif en couche. Echelle de 473' à 1,000 ver. Mise au point instantanée. Avec étui et courroie.

59.99 ch.

Téléphoner à: 842-6261, (région de Montréal). Rayon 740, au rez-de-chaussée, centre-ville et dans toutes les succursales.

Le son du jour!

4.99 ch.

H. Dire Straits.
Sultans of Swing.

J. Rod Stewart.
Blonds.
Have More Fun.

K. Village People.
Go West.

L. Supertramp.
Breakfast in America.

M. Kate Bush.
Lionheart.

N. Nicole Martin.
Laisse-moi partir.

P. Brault & Fréchette.
Retenir le temps.
(Edition limitée en vinyle bleu).

Q. Joe Dassin.
15 ans déjà.

R. Gino Soccio.
Outline.

S. Instant Funk.
Got My Mind Made Up.

Casier de rangement pour cassettes.
La Baie, ord.: $11.99

9.49 ch.

T. Reçoit 34 cassettes dans leur enveloppe d'origine. Casier robuste à divisions numérotées pour faciliter la sélection. Portatif, se range et s'emporte où vous le désirez! Ton fumé.

Rangement pour disques
La Baie, ord.: $5.99

4.49 ch.

U. Elément de rangement pour 50 disques, avec 6 compartiments séparés. Armature monopièce robuste, avec poignées. Ton fumé.

Téléphoner à: 842-6261, (région de Montréal). Rayon 792, au quatrième, centre-ville et dans toutes les succursales.
La Baie accepte avec plaisir les cartes Chargex/Visa et Master Charge.

Demandez-nous n'importe quoi

...ou presque

la Baie
votre nom est bon
dites "à mon compte"

LA BAIE, CHICOUTIMI

3, Place du Royaume,
boulevard Talbot, Chicoutimi,
545-3160.

HEURES D'AFFAIRES
du lundi au mercredi, de 9h30 à 17h30
— les jeudi et vendredi, de 9h30 à 21h00
— le samedi, de 9h00 à 17h00.

horaire

CJPM

JEUDI, 3 MAI

9.30 Fanfan Dédé
10.00 Les Satellipopettes
10.15 Dessins animés
10.30 A votre service
10.45 Bonjour madame
11.30 Du coq à l'âne
12.15 Les nouvelles du midi
12.30 A vous de jouer
13.00 Personnalité
13.30 Cinéma: "Un amour bref"
15.30 Une demi-heure avec Claude Olivier
16.00 Le monde de monsieur Tranquille
16.30 Les Tannants
17.30 Parle parle, jase jase
18.30 Studio Six
19.00 Qui dit vrai?
19.30 Monsieur Pointu, S.V.P.
20.00 Jeudi 20 heures: "Les quatre cents coups"
22.00 Regards sur le monde
22.30 Les nouvelles TVA
23.00 Dernière édition
23.10 En fin de soirée: "La maison des sept faucons"

VENDREDI, 4 MAI

9.30 Fanfan Dédé
10.00 Les Satellipopettes
10.15 Dessins animés
10.30 A votre service
10.45 Bonjour madame
11.30 Du coq à l'âne
12.15 Les nouvelles du midi
12.30 A vous de jouer
13.00 Personnalité
13.30 Cinéma: "Du blé en liasse"
15.30 Dessins animés
16.00 Le monde de monsieur Tranquille
16.30 Les Tannants
17.30 Parle parle, jase jase
18.30 Studio Six
19.00 Faut le faire
19.30 Patrick et Renée
20.00 Médecin d'aujourd'hui
21.00 Les ennuis de Marie
21.30 Découvertes du Québec
22.00 Région 02
22.20 La Corne d'abondance
22.30 Les nouvelles TVA
23.00 Dernière édition
23.10 En fin de soirée: "Mot de passe: Courage"

CKRS

JEUDI, 3 MAI 1979

8.30 Le prince noir
9.00 En mouvement
9.15 Les Oraliens
9.30 Passe-Partout
10.00 Animagerie
10.15 Minute Moumoute
10.30 Magazine-express
11.00 Les trouvailles de Clémence
11.30 Au milieu du jour
12.30 Les Coqueluches
13.31 Téléjournal
13.36 Femme d'aujourd'hui
14.30 Cinéma: "Le pélican"
16.00 Bobino
16.30 Pop-Citrouille
17.00 Cinéma de 5 heures: "La horde sauvage ou la reine de Maverick"
Au fil de l'actualité (2e édition)
18.48 Téléjournal national
18.53 Actualités régionales
19.00 Nanny
19.30 Du tac au tac
20.01 La Soirée du Hockey: "Demi-finale"
22.31 Téléjournal national et international
23.00 Météo
Au fil de l'actualité (3e édition)
23.06 Actualités régionales
23.13 Nouvelles du sport
23.23 Cinéma: "Médecin de Hambourg"

VENDREDI, 4 MAI 1979

8.30 Les travaux d'Hercule Johnson
9.00 En mouvement
9.15 Les cent tours de Centour
9.30 Passe-Partout
10.00 La boite à lettres
10.15 Virginie
10.30 Magazine-express
11.00 Bonjour, comment mangez-vous? "La croissance"
11.30 Au milieu du jour
12.30 Les Coqueluches
13.31 Téléjournal
13.36 Femme d'aujourd'hui
14.31 Le ateliers
15.30 Fanfreluche
16.00 Bobino
16.30 Es-tu d'accord?
17.00 Cinéma de 5 heures: "Nous avons gagné ce soir"
Au fil de l'actualité (2e édition)
18.48 Téléjournal national
18.53 Actualités régionales
19.00 Télé-Sélection: "Banacek: la croix de Makère"
20.30 Spécial varieté
21.31 Consommateurs plus
22.30 Téléjournal national et international
22.59 Météo
Au fil de l'actualité (3e édition)
23.05 Actualités régionales
23.12 Nouvelles du sport
23.22 Cinéma: "Le chant de la mer"
02.00 Ciné-nuit: "La cité de la violence"

CBJET
(5)

JEUDI, 3 MAI 1979

9.00 A Thought for Today
9.05 CBC 6 Good Morning
9.15 The Friendly Giant
9.30 Quebec School Telecasts
10.30 Mr. Dressup
11.00 Sesame Street
11.58 CBC 6 Good Afternoon
12.00 Coronation Street
12.30 Search for Tomorrow
13.00 Today From the West
14.00 The Edge of Night
14.30 Thirty From...
15.00 The Bob McLean Show
16.00 Sherlock Holmes
16.30 What's New
17.00 The Partridge Family
17.30 All in the Family
18.00 The City at Six
19.00 The Mary Tyler Moore Show (Repeat)
19.30 Dance Fever
20.00 Stanley Cup Hockey
23.00 The National
23.27 The City Tonight
23.45 Life at Stake

VENDREDI, 4 MAI 1979

9.00 A Thought for Today
9.05 CBC 6 Good Morning
9.15 The Friendly Giant
9.30 Quebec School Telecasts
10.00 Canadian Schools Telecasts
10.30 Mr. Dressup
11.00 Sesame Street
11.58 CBC 6 Good Afternoon
12.00 Coronation Street
12.30 Search for Tomorrow
13.00 Today From the Pacific
14.00 The Edge of Night
14.30 Thirty From...
15.00 The Bob McLean Show
16.00 Sherlock Holmes
16.30 Mr. Dressup
17.00 The Partridge Family
17.30 All in the Family
18.00 The City at Six
19.00 The Mary Tyler Moore Show (Repeat)
19.30 In the Public Eye
20.00 All in the Family
20.00 Front Page Challenge
21.00 Search for The Stars
22.00 Miss Winslow and Son
22.30 The Goodies
23.00 The National
23.45 The Professionals

CJBR
(3)

JEUDI, 3 MAI

9.00 En mouvement
9.15 Les Oraliens
9.30 Passe-Partout
10.00 Animagerie
10.15 Minute-Moumoute
10.30 Magazine-express
11.00 Les trouvailles de Clémence
11.30 Action-santé
12.00 Démétan
12.30 Les Coqueluches
13.30 Téléjournal
13.35 Femme d'aujourd'hui
14.30 Cinéma: "Le pélican"
16.00 Bobino
16.30 Pop-citrouille
17.00 L'heure de pointe
18.00 Ce soir national
18.30 Ce soir régional
19.00 Génies en herbe
19.30 Du tac au tac
20.00 La Soirée du Hockey
22.30 Téléjournal
23.05 Téléjournal régional
23.12 Nouvelles du sport
23.22 Télé selection: "Tueuse à gage"
00.42 Cinéma: "Le mariage"

VENDREDI, 4 MAI

9.00 En mouvement
9.15 100 tours de Centour
9.30 Passe-Partout
10.00 Boite à lettres
10.15 Virginie
10.30 Magazine-express
11.00 Terre et moissons
11.30 Les Pierrafeu
12.00 Le prince noir
12.30 Les Coqueluches
13.30 Téléjournal
13.35 Femme d'aujourd'hui
14.30 Les ateliers
15.30 Fanfreluche
16.00 Bobino
16.30 Es-tu d'accord?
17.00 L'heure de pointe
18.00 Ce soir national
18.30 Ce soir régional
19.00 Il était une fois l'homme
19.30 Les grands films: "Carambolage"
21.30 Consommateurs plus
22.30 Téléjournal
23.05 Téléjournal régional
23.12 Nouvelles du sport
23.22 Cinéma: "Faut-il tuer Sister George?"
01.15 Ciné-nuit: "Cité de la violence"

WEZF
(7)

JEUDI, 3 MAI

6.00 Good Morning Jesus
7.00 Good Morning America
9.00 PTL Club
11.00 Laverne and Shirley
11.30 Family Feud
12.00 $20,000 Pyramid
12.30 Ryan's Hope
13.00 All my Children
14.00 One Live to Live
15.00 General Hospital
16.00 The Edge of Night
16.30 The Merv Griffin Show
18.00 World News Tonight
18.30 Hollywood Squares
19.00 The Andy Griffith Show
19.30 Bewitched
20.00 Mork and Mindy
20.30 Angie
21.00 Special Novel for TV: "Ike (1ère partie)"
23.00 The Mary Tyler ...e Show
23.30 Starsky and Hutch
00.30 Jannix

VENDREDI, 4 MAI

6.00 Good Morning Jesus
7.00 Good Morning America
9.00 PTL Club
11.00 Laverne and Shirley
11.30 Family Feud
12.00 $20,000 Pyramid
12.30 Ryan's Hope
13.00 All my Children
14.00 One Life to Live
15.00 General Hospital
16.00 The Edge of Night
16.30 The Merv Griffin Show
18.00 World News Tonight
18.30 Hollywood Squares
19.00 Bewitched
20.00 Making It
20.30 A confirmer
21.00 Special Novel for TV: "Ike (2ième partie)"
23.00 The Mary Tyler Moore Show
23.30 Kentucky Derby Special
00.30 Baretta

CFCF
(11)

JEUDI, 3 MAI

6.00 University of the Air
6.30 Morning Exercises
7.00 Canada A.M.
9.00 Romper Room
9.30 What's Cooking?
10.00 The New Ed Allen Show
10.30 Definition
11.00 The Community
11.30 Rocket Robin Hood
12.00 The Flintstones
12.30 Street Talk
13.00 McGowan and Co.
13.30 The Alan Hamel Show
14.30 Another World
16.00 The Mad Dash
16.30 Family Feud
17.00 The Price is Right
18.00 Pulse
19.00 Angie
19.30 Stars on Ice
20.00 Time Express
21.00 Live it Up
21.30 Soap
22.00 Lives: Muhammad Ali, the Black Balloon
23.00 CTV National News
23.21 Pulse
00.00 The Twelve Midnight Movie: "Villa Rides"

VENDREDI, 4 MAI

6.00 University of the Air
6.30 Morning Exercises
7.00 Canada A.M.
9.00 Romper Room
9.30 What's Cooking?
10.00 The New Ed Allen Show
10.30 Definition
11.00 The Community
11.30 Rocket Robin Hood
12.00 The Flintstones
12.30 Street Talk
13.00 McGowan and Co.
13.30 The Alan Hamel Show
14.30 Another World
16.00 The Mad Dash
16.30 Family Feud
17.00 Wonder Woman
18.00 Pulse
19.00 Delta House
19.30 Circus
20.00 Diff'rent Strokes
20.30 Hello Larry
21.00 The Dukes of Hazzard
22.00 The Rockeford Files
23.00 CTV National News
23.21 Pulse
00.00 The Twelve Midnight Movie: Programme double: "Master Mind" - "Red Line 7000"

TELEVISION COMMUNAUTAIRE
(13)

JEUDI, 3 MAI 1979

8.15 Entre nous
8.45 Câblo-guide
12.00 Entre nous
12.30 Câblo-guide
14.00 Assemblée nationale (reprise)
17.30 Entre nous
18.00 Cercle de presse
19.00 Souper-causerie: Club Optimiste, Conférencier: Marc-André-Bédard, Loi 24
20.00 Assemblée nationale

VENDREDI, 4 MAI 1979

8.15 Entre nous
8.45 Câblo-guide
10.00 Cercle de presse
11.45 Câblo-guide
12.00 Entre nous
14.00 Assemblée nationale (reprise)
17.30 Entre nous
18.00 Câblo-guide
19.00 Conseil d'ami (consommation)
19.30 Assemblée nationale
21.00 La vie municipale de Chicoutimi

RADIO-QUEBEC
(8)

JEUDI, 3 MAI 1979

13.00 Période de questions - A l'Assemblée nationale
14.00 Guerre et paix - Natacha
15.30 La Place Royale à Québec - Documentaire
16.00 Babillart - Magazine culturel
16.30 Faire et défaire - A la recherche d'un équilibre
18.30 Période de questions - A l'Assemblée nationale
19.30 Manger comme du monde - Cuisiner les aliments pour bébés
20.00 Spécial - La fiction nucléaire

VENDREDI, 4 MAI 1979

13.00 Période de questions - A l'Assemblée nationale
14.00 Manger comme du monde - Cuisiner les aliments pour bébés
14.30 Spécial - La fiction nucléaire
18.30 La vie parlementaire dans la Vieille Capitale
19.30 Ciné-vendredi - L'énigme de Kaspar Hauser
21.30 Studio 1 - Talk Show

télésag
392, Racine est, Chicoutimi, Qué.
Pour tous renseignements concernant l'abonnement à TELESAG veuillez communiquer au numéro suivant
Tél.: 545-1112

SUR LE CANAL 13 COMMUNAUTAIRE

JEUDI, 3 MAI 1979

CERCLE DE PRESSE.

L'Association des journalistes du Saguenay reçoit chaque semaine à son déjeuner-causerie un conférencier de marque.

DIFFUSION: jeudi 18h00, vendredi 10h00, samedi 19h00.

Disponibilité des services à Ville de Chicoutimi et Ville de Jonquière

je vis mon alcoolisme

"...ma mère à l'hôpital mon père en prison..."

Edition Québécor
Tous droits réservés Ottawa 1978

9

A cette époque également, nous avions un chambreur qui s'appelait Conrad Bernier, qui allait devenir journaliste. Il m'impressionnait beaucoup avec sa vaste bibliothèque et surtout avec sa verve intarissable qu'il déployait à volonté et qui m'éblouissait tant dans nos conversations où je tenais surtout le rôle d'auditrice. Il m'apprit beaucoup sur la littérature, la philosophie, la poésie, et surtout, c'est lui qui m'inculqua le goût de la lecture que je n'ai jamais cessé de cultiver par la suite.

L'année suivante, en 1954, ma mère devint propriétaire d'une seconde maison de chambres collée à la première, rue St-Hubert, tout près de Dorchester. Nous avions d'ailleurs déménagé et habitions le quatrième étage. Mon père avait trouvé un emploi comme débardeur au Port de Montréal.

C'est cette année, également, que mon père, qui ne cessait de se quereller avec ma mère, dépassa les bornes et, non content de la battre de ses mains nues, lui lança par la tête une chaise berceuse qui lui entailla le front. Je n'assistai pas à la scène. Je suivais en ce temps-là des cours de phonétique chez madame Audet et j'avais été choisie, avec quelques camarades, pour chanter dans les choeurs de l'opéra "L'enfant et les sortilèges" de Maurice Ravel interprété par Claire Gagné et Yoland Guérard. Mais, ma soeur, qui était présente, me rapporta que ma mère avait le visage couvert de sang et s'était évanouie. A mon retour, un singulier mélange d'abattement et de consternation régnait à la maison. Ma mère avait été transportée d'urgence à l'hôpital et mon père avait été arrêté. Je résolus de tenir un conseil de famille. Ces derniers temps, en plus de maltraiter ma mère, mon père, qui avait déjà été plus discret, affichait ouvertement ses liaisons. Souvent liaisons d'un jour, d'une heure.

En plein jour, il montait au Tourist Room d'en face pour aller s'assouvir. Je commencais déjà à être excédée. Ce qui venait de se passer fut la goutte qui fit déborder le vase. J'expliquai aux autres que la situation était devenue intolérable et que nous devions demander à notre mère de se séparer en dépit de l'éventuel danger matériel que cela présentait. Ils furent tous d'accord. Dès que ma mère fut de retour de l'hôpital, nous lui fîmes part de ce dont nous avions discuté. Mais, le coeur a ses raisons... Malgré ses inconduites, ses escapades galantes et sa violence, ma mère aimait toujours mon père, aussi inexplicable que cela nous parût.

Je n'y puis rien, je n'invente rien
Je fais exactement ce que j'ai choisi de faire
Dans une autre vie

Qui puis-je blâmer
Si j'arrive toujours trop tard
Lorsque la porte est fermée
S'il ne m'est resté qu'une fade lueur
D'une gloire passée pendant sept années de ma vie
Si j'ai mangé les miettes d'une table desservie
Si j'ai bu le mauvais vin jusqu'à la lie

Qui aurait pu savoir?
A qui puis-je en vouloir
Si je n'ai pas su voir
Que les bonheurs de la vie sont dans un "je t'aime"
Dans un sourire ou dans une poignée de main
Si je n'ai pas su prévoir qu'il y aurait un lendemain
Si mon âme a mangé des coups plus qu'à son tour...

Il m'est arrivé de prendre le dernier train
Sans en connaître la destination,
De me réveiller sans le moindre souvenir de la veille,
D'exister au printemps sans voir s'épanouir les bourgeons

Je n'y puis rien, je n'invente rien
Je fais exactement ce que j'ai choisi de faire
Dans une autre vie

Mais, à partir d'aujourd'hui
D'une toute autre manière
Je vous le dis: "JE VIS"...

JE RESSUSCITERAI

J'ai jalousement gardé mes secrets
A venir jusqu'ici
Mais, aujourd'hui
Rien n'a plus d'importance
Je ne m'appartiens plus
J'appartiens à la Vie
Vous pouvez bien m'insulter
Me piétiner si vous le désirez
Vous pouvez même m'assassiner
Je ressusciterai
J'ai vécu intensément ma vie
J'ai fait le tour du monde
J'ai rencontré
Des peuples qui m'ont convertie
A des religions sacrées
C'est à vous d'en profiter
Vous pouvez bien m'insulter
Me piétiner, si vous le désirez
Vous pouvez même m'assassiner
Je ressusciterai
J'ai appris à ne plus craindre le monde
Forte de c'qu'on m'a enseigné
La lumière brille
Au plus profond de moi
Ceux qui la voient, suivez-moi
Ne vous inquiétez pas
Les autres...
Vous pouvez bien m'insulter
Me piétiner si vous le désirez
Vous pouvez même m'assassiner
Je ressusciterai
Je suis une Force de la Nature
Une Merveille qui s'ignorait
Mais, par les Dieux
Le Grand Esprit me souffle
Que je dois continuer
Ce que j'ai commencé
Vous pouvez bien m'insulter
Me piétiner, si vous le désirez
Vous pouvez même m'assassiner
Je ressusciterai

J'arriverai bien au Nirvana
Retrouver mes amis
Déjà partis
Je serai fière de moi
Parce que j'aurai accompli
Le travail que je m'étais choisi

A la fin de ma douzième année scolaire, il fut décidé que mon éducation était complète ou tout au moins terminée. C'était monnaie courante à cette époque. Il était rare qu'une fille poursuivît ses études au-delà du cours secondaire. Le cours universitaire était réservé presque exclusivement aux garçons et, par le fait même, toute une catégorie de professions et de métiers était interdite aux filles qui devaient, la plupart du temps, se contenter d'emplois subalternes. Bien sûr, il y avait des exceptions, mais elles étaient rares, et, comme en grammaire, ne paraissaient exister que pour venir confirmer une règle par ailleurs très sévère.

Cette ségrégation, je m'en rappelle, faisait souffrir bien des filles qui, malgré l'éducation qu'elles avaient eue, et je devrais dire, subie, auraient aimé poursuivre leurs études comme leurs frères, et apprendre un métier vers lequel elles se sentaient bizarrement appelées. Bizarrement, parce qu'une fille qui avait des ambitions autres que celle, suprême, de se marier, était la plupart du temps considérée comme une drôle de fille, lorsqu'elle n'était pas carrément vue comme une "fille".

Toute volonté d'émancipation, d'indépendance, était suspecte, et perçue comme un accroc aux bonnes moeurs, voire une volonté de "faire la vie". En fait, le sort qui était réservé à la plupart des jeunes filles de mon âge était finalement tout simplement d'attendre.

D'attendre sagement la venue du prince charmant qui ne se contenterait évidemment pas de poser sur nos lèvres endormies le baiser qui nous délivrerait du sommeil de l'enfance, mais nous offrirait ce vers quoi nous toutes devions tendre, que nous attendions comme le baptême et qui nous ferait entrer enfin dans la vraie vie: le mariage. Pendant ce "stand-by", le lot de la plupart des jeunes filles était de se trouver un emploi de secrétaire ou de vendeuse qui faciliterait, provoquerait, oserais-je dire, la rencontre du bon parti. Pour ma part, la ségrégation dont était frappée la plupart des jeunes filles et qui leur interdisait l'accès aux études supérieures ne m'avait pas vraiment affectée. Si bien qu'il ne me déplût pas trop de quitter l'école. Mais, l'emploi qui m'attendait ne me plût guère. J'étais entrée comme dactylo au Centre de psychologie et de pédagogie. Je n'y fis pas long feu.

A SUIVRE...

films à la télévision

CJPM

13h30

CJPM — **CINEMA: "Un amour bref"** (5) — It. 1969. Drame psychologique de R. Scavolini avec Joan Collins, Mathieu Carrière et Massimo Serato. — A Trieste, un étudiant tourmenté a une aventure sentimentale avec une veuve dans la quarantaine. — Essai ambitieux d'inscrire une intrigue sentimentale dans l'évocation d'une situation politique. Effets plus prétentieux qu'efficaces. Interprétation inégale. (2 h.).

20h00

CJPM — **JEUDI 20H00: "Les quatre cents coups"** (2) — Fr. 1958. Drame psychologique de F. Truffaut avec Jean-Pierre Léaud, Albert Rémy et Claire Maurier. — Le drame d'un adolescent mal compris par ses maîtres. — Témoignage sincère sur l'enfance mal aimée. Poésie et réalisme. Interprétation prenante de J.-P. Leaud. (2 h.).

23h10

CJPM — **FIN DE SOIREE: "La maison des sept faucons"** (The House of the Seven Hawks) (5) — E.-U. 1959. Drame policier de R. Thorpe avec Robert Taylor, Nicole Maurey et Linda Christian. — Un aventurier conduit dans son pays, un policier hollandais chargé d'une mission. — Traitement conventionnel. Rythme satisfaisant.

CKRS

14h30

CKRS — CJBR — **CINEMA: "Le Pélican"** (3) — Fr. 1973. Drame psychologique réalisé et interprété par Gérard Blain avec Dominique Ravix et César Chauveau. — Après avoir fait de la prison, un musicien dont la femme s'est remariée cherche à revoir son jeune fils. — Oeuvre d'une grande sobriété en même temps que d'une rare intensité. Mise en scène remarquablement contrôlée. Interprétation prenante. (1 h. 30).

17h00

CKRS — **CINEMA DE 5 HEURES: "La horde sauvage"** (The Maverick Queen) (4) — E.-U. 1956. Western de J. Kane avec Barbara Stanwyck, Barry Sullivan et Scott Brady. — La propriétaire d'un hôtel du Wyoming fréquenté par des hors-la-loi s'éprend d'un jeune étranger. — Réalisation soignée. Extérieurs bien photographiés. Eléments habituels au genre. Bonne interprétation. (1 h. 45).

23h20

CKRS — **CINEMA: "Le médecin de Hambourg"** (5) — All. 1968. Drame de R. Olsen avec Curd Jurgens, Christiana Rucker et Horst Newmann. — Opposition entre deux frères médecins dont l'un désintéressé et l'autre cupide.

CBJET

23h20

CJBR — **TELE-SELECTION: "Tueuse à gages"** (Hit Lady) (5) — 1974. Drame policier de T. K. Wynn avec Yvette Mimieux, Joseph Campanella et Clu Gulager. — Une jeune femme exerçant l'activité d'un tueur à gages s'éprend d'un homme chargé de la supprimer. — Tentative de renouvellement de situations conventionnelles. Ensemble plutôt artificiel. Mise en scène assez souple. Thème mélodique agréable. Interprétation valable. Film tourné pour la télévision. (1 h. 20).

00h40

CJBR — **CINEMA: "Mariage"** (4) — Fr. 1974. Drame psychologique de C. Lelouch avec Bulle Ogier, Rufus et Marie Déa. — Les étapes de la vie d'un couple qui finit par s'installer dans une sorte de routine résignée. — Observations intéressantes d'une vie à deux. Tableau plein de tristesse et d'amertume. Réalisation inventive. Interprétation convaincue. (1 h. 45).

CFCF

00h00

CFCF — **THE TWELVE MIDNIGHT MOVIE: "Villa Rides"** (5) — E.-U. 1968. Drame épique de B. Kulik avec Yul Brynner, Robert Mitchum et Charles Bronson.

élections fédérales

FIGURE FAMILIERE — Le chef conservateur Joe Clark autographie une affiche de campagne de lui-même à une assemblée à Georgetown en Ontario. M. Clark a passé la journée à faire campagne dans le sud de l'Ontario et au Québec, hier.

(Photolaser PC)

Joe Clark répète sa mise en garde à la province de Québec

par Donald Charette

BERTHIERVILLE (PC) — La tournée électorale du chef conservateur, M. Joe Clark, s'est arrêtée hier au Québec et ce dernier en a profité pour répéter qu'il ne reconnaît pas le droit des provinces à l'autodétermination ajoutant "qu'il est dangereux pour les Québécois de penser qu'il sera facile de démembrer le Canada avec un vote unilatéral".

Le leader du Parti progressiste-conservateur a tenu à servir cette mise en garde au cours d'une entrevue réalisée dans un poste de télévision à Trois-Rivières. L'intervieweur lui a alors fait remarquer qu'il s'agissait d'une attitude paternaliste.

"Non, de répliquer M. Clark; puisque c'est la même chose pour l'Alberta, le Manitoba et toutes les autres provinces. La règle s'applique partout et non seulement au Québec."

Il a affirmé en outre que le Québec doit tenir compte de ses partenaires et cesser de penser qu'un "simple geste", comme un vote majoritaire au moment du référendum, lui permettra de mettre un terme au Canada.

Le leader tory a été assailli par les reporters quand il a quitté la station de télévision et il a été amené à préciser sa pensée: on croyait généralement que l'élection de Trudeau résoudrait le problème du Québec, ce ne fut pas le cas et celui-ci a alors adopté la ligne dure. Il faudra recourir à un "processus" plutôt qu'à un geste (le référendum) pour briser la confédération.

Des remous

M. Clark s'est dirigé par la suite vers Berthierville afin de participer à une assemblée qui réunissait les candidats des cinq comtés de la région de Trois-Rivières. Devant les quelque 600 personnes présentes, il a indiqué qu'il a besoin de députés et de ministres du Québec alors que son parti s'apprête à prendre le pouvoir.

Il s'est engagé à poursuivre la politique des langues officielles tout en faisant valoir que "les aspirations légitimes des Québécois dépassent les enseignes bilingues à Banff et dans les bureaux de postes".

La prise de position du chef conservateur sur le droit du Québec de quitter la confédération semble avoir provoqué cependant de profonds remous au sein de son parti et placé certains de ses candidats sur des charbons ardents.

Ainsi, le président de l'aile québécois du PC, M. Roch LaSalle, député de Joliette, qui durant son discours a accusé les libéraux d'avoir trahi le Québec, a dû expliquer les apparentes contradictions entre ses vues et celles de son chef.

Au cours d'un véritable interrogatoire mené par les journalistes, M. LaSalle a tenté de démontrer qu'il n'existe aucune divergence de vues à ce chapitre et que, de plus, cette prise de position n'embarasse pas du tout ses candidats au Québec.

Il a admis cependant qu'il supporte entièrement le rapport de la Commission Pepin-Robarts, reconnaissant au Québec le droit à l'autodétermination.

M. LaSalle a aussi déclaré qu'il est un tenant du statut particulier et de la thèse des deux nations et qu'il n'a aucun scrupule "à ce que chaque Canadien manifeste naturellement une certaine autodétermination".

Courage

Harcelé par la presse, M. LaSalle, un des deux députés conservateurs du Québec, a laissé tomber: "Je pense qu'il faudra suffisamment d'hommes au sein du gouvernement conservateur, venant du Québec, pour avoir assez de courage afin d'obliger ce parti à négocier une réelle réévaluation des pouvoirs".

Si M. LaSalle s'est appliqué à minimiser l'impact de la déclaration faite par son chef la semaine dernière à Toronto, le vice-président du caucus des candidats, M. Claude Gervais, qui se présente dans le comté de Richelieu, a admis qu'elle l'embarasse et qu'il reçoit de nombreux appels téléphoniques à ce propos.

Il a d'ailleurs déclaré à un journaliste "si les Québécois disent oui au référendum, nous aussi on dira oui".

Les organisateurs avaient prévu un dîner aux fèves au lard, gratuit, dans la salle où s'est rendu M. Clark pour prononcer son discours à Berthierville. Une partie de l'auditoire a d'ailleurs acclamé le chef conservateur et un groupe a même entonné "Joe c'est à ton tour de te laisser parler d'amour". On avait également songé à inviter le père du coureur automobile Gilles Villeneuve, originaire de Berthierville, pour accueillir M. Clark.

Les conservateurs misent sur le comté de Berthier-Maskinongé et leur candidat, Fernand Giroux, puisque l'actuel député libéral, M. Antonio Yanakis a eu certains démêlés avec la justice. Celui-ci devait être exhonoré de tout blâme.

Le leader conservateur a participé hier soir à une assemblée à Pointe-Claire dans le comté de Lachine.

Le candidat du PC, M. Peter Blakie, est bien connu pour avoir mené la lutte contre la loi 101 devant les tribunaux du Québec.

"Il est respecté, il est ferme", diront les messages de Trudeau

OTTAWA (PC) — Les chefs politiques du monde vont fréquemment sourire et serrer la main du premier ministre Trudeau sur les écrans de télévision, au cours des prochaines semaines.

"Il est respecté; il est ferme", déclare une voix autoritaire accompagnant les messages publicitaires qui devraient, selon les libéraux, vendre M. Trudeau aux électeurs.

M. Jerry Grafstein, un stratège de la campagne publicitaire libérale, affirme que M. Trudeau n'est pas spécialement enveloppé mais qu'il est présenté comme il a été depuis ses 11 dernières années au poste de premier ministre.

"Nous n'avons pas capté quoi que ce soit qui ne s'est pas produit", ajoute M. Grafstein, président de Red Leaf Communications, l'agence torontoise qui produit la publicité libérale.

Au cours d'une entrevue, mardi, M. Grafstein a semblé choqué de la publicité conservatrice qui décrit M. Trudeau comme le grand responsable de tous les maux de la nation.

Plus positifs

Les messages publicitaires préparés pour les libéraux jusqu'à maintenant n'essaient pas de monter en épingle les faiblesses des adversaires, a-t-il dit.

"Nous ne voulons pas passer notre temps à courir après les fausses balles des autres."

Toutefois, les libéraux veulent d'abord évaluer l'impact des messages publicitaires conservateurs avant de rejeter une telle formule.

"Quelques messages conservateurs ne sont pas conformes à la réalité", a ajouté M. Grafstein, tout en mettant au défi les auditeurs de vérifier le dossier de M. Trudeau contre ce qu'ils écoutent ou voient dans ces messages.

Les libéraux considèrent que M. Trudeau est toujours le meilleur produit publicitaire et ils continueront à le montrer dans leurs messages.

"Prioritairement, nous essayons de faire écho aux paroles de M. Trudeau dans la publicité."

On cache M. Clark

Il a accusé les conservateurs de s'abstenir volontairement de présenter leur chef, M. Joe Clark, dans leurs messages publicitaires.

Les conservateurs, toutefois, affirment que M. Clark sera en vedette dans les messages, au cours des deux dernières semaines de la campagne — cette période durant laquelle tous les partis politiques inondent les media.

M. Grafstein nie les nouvelles voulant que les libéraux dépensent plus de $2 millions pour leur publicité, montant que les conservateurs investiraient. Le total sera plus près de $1 million, a-t-il dit.

Les messages libéraux, qui se ressembleront dans toutes les régions du pays, insistent sur les points de vue du premier ministre Trudeau dans les domaines de l'énergie, de l'économie et de l'unité nationale.

La publicité commanditée par des candidats contiendra des messages à saveur locale et qui ne font pas partie de la campagne nationale.

La plus grosse part de la publicité sera concentrée à la télévision et à la radio, une stratégie adoptée par tous les partis politiques.

Selon Broadbent, Clark et Trudeau craignent les grandes entreprises

CAMPBELL RIVER, C.-B. (PC) — Le chef du Nouveau parti démocratique, M. Ed Broadbent, a révélé mercredi que le premier ministre Trudeau et M. Joe Clark craignaient de s'attaquer aux grandes entreprises pour faire baisser les prix.

Il a dit qu'il existait une conspiration du silence entre M. Trudeau et le chef conservateur, M. Joe Clark, pour ne pas faire de l'inflation un thème électoral.

Se tenant sous une pluie fine, au cours d'une assemblée publique tenue à l'extérieur, il a ajouté qu'il était le seul chef politique intéressé à arrêter l'inflation.

"Les autres chefs ne veulent pas parler de l'augmentation des prix parce que cela veut dire qu'ils auraient à affronter les grandes entreprises."

Accompagné de M. Dave Barrett, le chef néo-démocrate du NPD de la Colombie-Britannique, qui fait campagne en vue de l'élection provinciale du 10 mai, M. Broadbent a souligné que le gouvernement fédéral devrait dire aux entreprises de maintenir les prix à un niveau plus bas s'ils veulent que les travailleurs demandent des salaires moins élevés.

Il a indiqué que les prix avaient grimpé de 9.2 p.c. au cours de l'année dernière, mais que les salaires n'avaient augmenté que de six pour cent. Les profits des entreprises ont augmenté de 53.3 p.c. au cours du premier trimestre cette année, comparativement à la même période l'année dernière.

Il a confié que la commission de contrôle des prix, proposée par son parti, empêcherait "les profits excessifs".

Prenant la parole dans une municipalité qui vit des pêches et de la forêt, il a répété que son parti propose un contrôle canadien des richesses naturelles.

M. Trudeau n'a pas tenu ses promesses qui devaient permettre un plus grand contrôle canadien des richesses naturelles, parce que les libéraux ont accepté que les investisseurs étrangers accaparent 96 p.c. de nos richesses depuis 1974.

"Il y a un avenir incroyable pour le peuple canadien", a dit M. Broadbent. "Mais les gens de ma génération sont fatigués de vendre leurs richesses."

"Notre génération de Canadiens ne se tourne pas vers la Grande-Bretagne, vers l'Europe ou vers les Américains pour trouver des dirigeants.

"Nous affirmons que nous pouvons le faire au Canada."

M. Barrett a ajouté qu'il était temps que les néo-démocrates gouvernent à Ottawa et en Colombie-Britannique.

"La plupart d'entre nous sommes fatigués des gouvernements composés de millionnaires et de vendeurs d'automobiles. Nous proposons un gouvernement fait de gens ordinaires."

'Service complet'

Pièces, outillage et mécaniciens supérieurs gardent votre auto en excellent état

Pièces* et main-d'oeuvre de mise au point complète avec analyse du moteur

Un moteur bien au point donne une meilleure performance et un meilleur kilometrage/essence. Et notre outillage electronique assure un parfait réglage. Voici notre service complet:

***Nous fournissons/posons: Bougies Turbo-Fire neuves; Rotor, Pointes et Condensateur neufs** (ni pointes ni condensateur pour all. électronique)
Nous vérifions:
batterie; circuits d'allumage; sortie de la bobine; fils à haute tension; démarreur et circuit; chapeau de distributeur; tension au rotor; résistance chutrice; écart capteur/réluctance; volet de réchauffeur; dépression d'admission; échappement; soupape PCV; filtres air/essence; tuyaux et courroies.
Ajustement: calage; carburateur et tringlerie; angle de saturation.
Nettoyage/inspection des bornes de la batterie.

Plupart 4 cyl. **29.95** Pièces* et main-d'oeuvre

Plupart 6 cyl. **32.95** Pièces* et main-d'oeuvre

Plupart 8 cyl. **39.95** Pièces* et main-d'oeuvre

Pièces/installation additionnelles (si besoin est) en sus

Alignement des roues et inspection de la suspension

Faites améliorer le contrôle de direction et la tenue de route de votre auto par un service complet de nos spécialistes à votre Centre-Auto Canadian Tire!

- Réglage: pincement, chasse, carrossage
- Inspection/réglage de la direction
- Centrage du volant
- Vérification des roulements de roues
- Inspection de la suspension avant et arrière y compris les amortisseurs
- Réglage de la barre de torsion
- Contrôle de la pression des pneus et de l'usure de la semelle

11.95 Plup. des autos

Pièces et installation en sus (cas échéant)

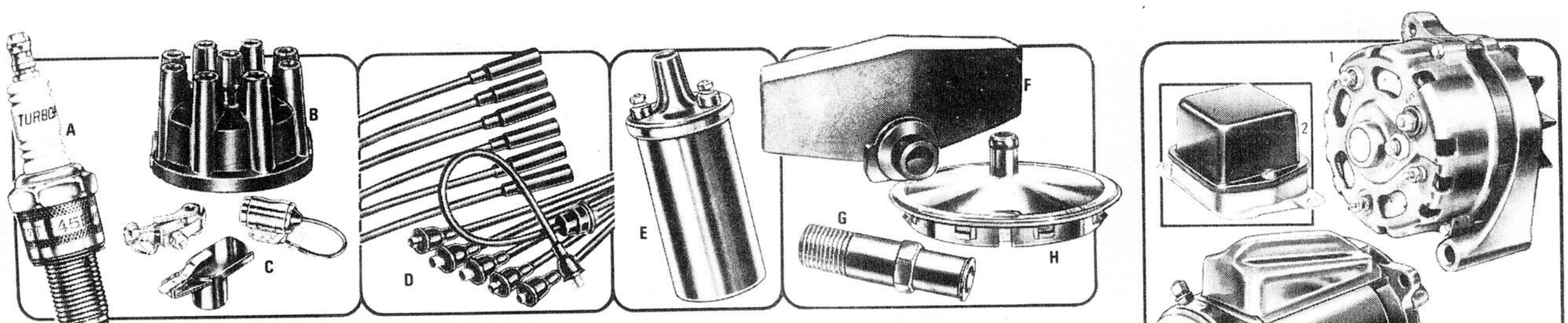

Les bonnes pièces MOTOMASTER font les bons réglages

Bougies Turbo-Fire
A. Bougies de 1er choix, faites au Canada par un des plus grands fabricants de bougies ... elles se comparent aux meilleures. Turbo-Fire de type standard ..... **97¢** Ch
A resistance, chac. 1.29

Chapeaux de distr.
B. Nous en avons pour la plupart des modèles courants à allumage standard. Exemple: Chevrolet et Pontiac 1961-74 à moteurs à 8 cylindres. Seulement. **3.79**
Autres, de ..... 2.79 à 4.59

Néc. mise au point
C. Pour plup. des modèles courants. Rotor, pointes et condensateur. Exemple: Chev & Pontiac 8 cylindres 61-74 sauf ptes/condensateur 1 pce et all. électronique **3.99**
Autres, de .... 3.19 à 10.49

Câbles adaptés
D. Jeux 7 mm Hypalon ou 7 et 8 mm silicone (dépendant de la marque). Exemple: jeu 7 mm Hypalon pour Comet, Maverick, Montego et Torino 1970-74, 6 cylindres **5.99**
Autres, de ... 3.95 à 25.49

E. **Bobine d'allumage std** 18-1006X La plupart **8.95**

F. **Filtre de réadmission** — GM 68-78, Ford 71-77 V8 & 6 sauf V6 **49¢** à **1.19**

G. **Soupape PCV** — Changer tous les 6000 milles. 17-9216X **1.66** à **2.49**

H. **Elément monté d'absorbeur de vapeurs** **3.29**

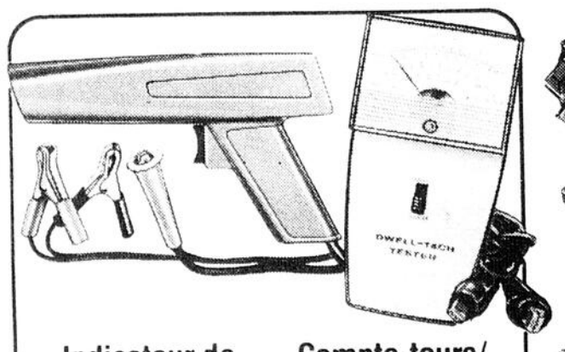

Indicateur de point d'allum. **25.95**
Instrument très précis. CC; pour circuits de 12 volts. Avec fils et adaptateur de bougie. 25-2024

Compte-tours/ mesure-angle **22.95**
Instrument très précis pour angle de saturation et tr/mn des moteurs à 4, 6 et 8 cyl. 6 et 12 V. 25-1039

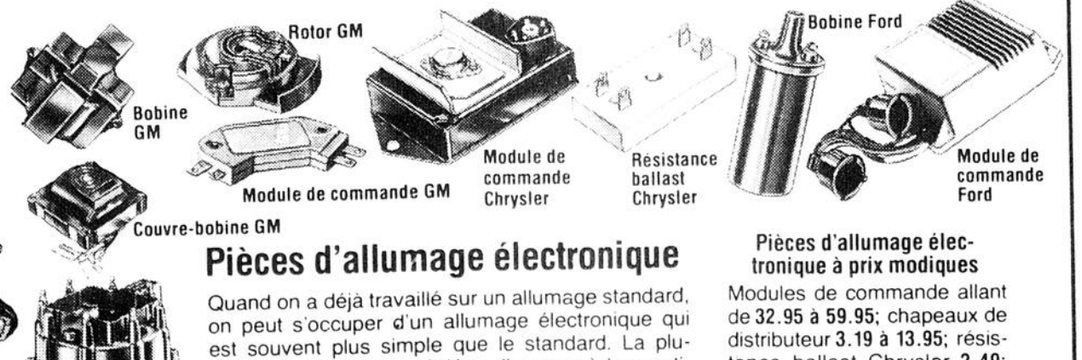

Pièces d'allumage électronique

Quand on a déjà travaillé sur un allumage standard, on peut s'occuper d'un allumage électronique qui est souvent plus simple que le standard. La plupart des pièces sont réglées d'avance à leur optimum et il suffit de les installer. TU PEUX TOUT FAIRE... avec les pièces de 1er choix Canadian Tire.

Pièces d'allumage électronique à prix modiques
Modules de commande allant de **32.95 à 59.95**; chapeaux de distributeur **3.19 à 13.95**; résistance ballast Chrysler **2.49**; rotors à partir de **99¢**; bobines **8.95 à 23.95**.

MAGASIN ASSOCIÉ

Utilisez votre Carte Canadian Tire ou économisez avec nos Billets-Bonis au comptant sur les pièces

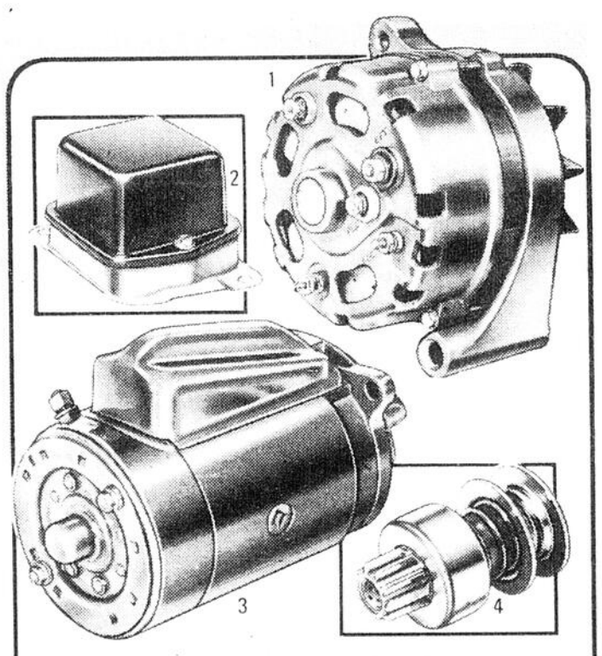

Pièces réusinées

Deux prix sont indiqués: le moindre est celui à payer quand on échange la vieille pièce et l'autre est le plein prix de la pièce quand on n'a pas d'échange. **Exemples seulement** (aussi pour plupart des marques)

1. Alternateur
Autos/camions Ford 1965-78 a alternateur 38/42 A
30.95 ech. **36.45** plein
Autres exemples cour.:
Autos/camions Chrysler 70-78 a alt. 41/50 A a poulie à une seule gorge. Ech. **34.95**; plein. **40.45**

2. Régul. d'alt.
Autos/camions Ford tous modèles 1967-77
7.39 ech. **8.89** plein
Autres exemples cour.:
Dodge & Plymouth 1970-75 a moteurs 6 cyl. et V8 sauf a alternateur 100 A. Ech. **10.95**; plein. **11.45**

3. Démarreur
Pinto, Bobcat, Mustang II a 4 cyl. 1971-76
36.95 ech. **46.70** plein
Autres exemples cour.:
Chev et Pontiac 1971-76 a V8, 350 & 400 orange. Avec ech. **34.95 à 43.95**
Plein prix **40.45 à 58.95**

4. Pignon de dém.
Autos camions General Motors 1968-77
4.59 ech. **5.09** plein
Autres exemples cour.:
Pinto, Bobcat et Mustang II 1971-78 a moteurs à 4 et 6 cylindres.
Ech. **6.59**; Plein. **7.09**

Installation experte en supplément

JONQUIERE
693, boul. St-François
Tél.: 542-3501
J.-W. LESSARD INC.

CHICOUTIMI
Place du Royaume
Tél.: 549-5014
Denis-R. Cantin Ltée, propriétaire

ALMA
Coin du Pont et St-Luc
Tél.: 662-6618
Gilles Séguin Inc. propriétaire

Julien Dupuis Inc.
DOLBEAU
Les Galeries des Erables
Tél.: 276-2834
Les Entreprises